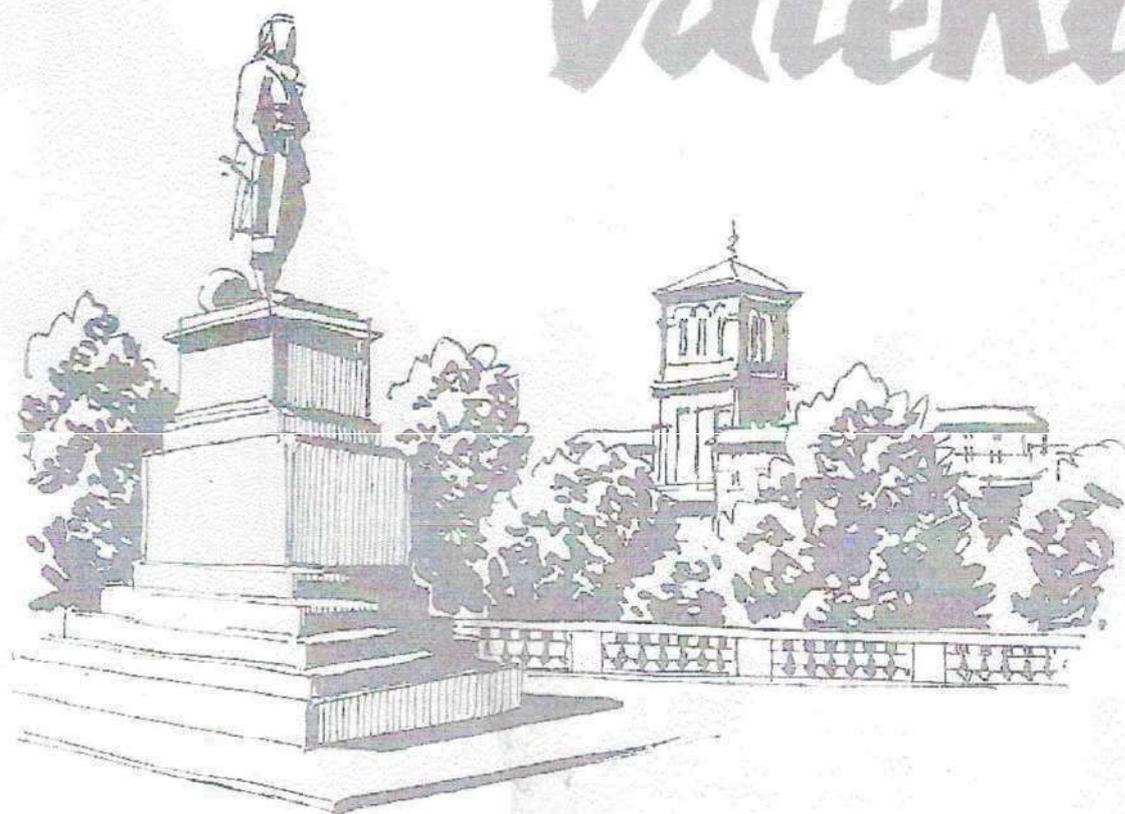


4-5-6
JUILLET
1958

Deux

Jours

qui ébranleront
Valence



Championnat de France Pét 1958 Valence

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS			
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Équipe ELUE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Équipe ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Équipe VERT	
1	Sorabella Jean	1	2	ALGER			1	Rochas Hubert	1
	Combes Edgard	2		1	Riera Roger	1		Bertolino Pierre	2
	Sorabella Gaëtan	3		1	Giraudot Joseph	2		Viénot François	3
				2	Faure Guy	3		Ferrer Jean	4
					Menalla Gérard	4		Roux Guy	5
					Poinf François	5		Lecollonge Max	6
			Blaise Norbert	6					
			ORAN						
			3	Benhamou Albert	7	3	Figuéroa Jean-Pierre	7	
				Béranger Raymond	8		Télegrossa F.	8	
				Lambrech	9		Gil Guy	9	
			4	Ariès Eugène	10				
				Durand Jean	11				
				Olméa Jean	12				
			CONSTANTINE						
			5	X.....	13				
				X.....	14				
				X.....	15				

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉMISSION BLEUE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉMISSION ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉMISSION VERT
				ALPES-MARITIMES				
2	Boni Henri	4	6	Dalmasso Robert	16			
	Cogno Marius	5		Quério François	17			
	Vincent Paul	6		Triscarnia Jean	18			
3	Caisson Honoré	7	7	Calecca Jean	19			
	Dalmasso Jean	8		Dao André	20			
	Frélin Serge	9		Monge Yves	21			
				AVEYRON - CANTAL				
			8	Rey	22	4	Durand	10
				Tufféry	23		Galonier	11
				Viola	24		Creysseis	12
			9	Bruel Jean	25	5	Salmeron Jean-Claude	13
				Caumel Paul	26		Couffignac H.	14
				Benonie Jean	27		Pétroff P.	15
			10	Argeliez Ernest	28			
				Fabié Roger	29			
				Rives Christian	30			
				AUBE				
			11	Bazin Robert	31			
				Amerigo Francis	32			
				Ravaglioli René	33			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	CLASSON BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	CLASSON ORANGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	CLASSON VERT
AUDE								
4	Chierici Ange	10	12	Puig Aubert	34	6	Ilhac Claude	16
	Mouysset Louis	11		Delpont Robert	35		Hortès Pierre	17
	Tabar Gustave	12		Perramond Pierre	36		Massompierre Claude	18
5	Timoreau Maurice	13	13	Bénito Paolino	37	7	Deville André	19
	Figuet Robert	14		Mas Jean	38		Séguara Victor	20
	Fournier Jean	15		Todescato Louis	39		Deumier Pierre	21
6	Veillon	16	14	Gayraud Pierre	40	8	Semper André	22
	X	17		Palrac Toussaint	41		Bonnafous Philippe	23
	X	18		Sole Jean	42		Villès Gilbert	24
			15	Malafosse Léon	43	9	Cabirol Yves	25
				Diaz Joachim	44		Cabirol Lucien	26
				Séguy Joseph	45		Satge Roger	27
			16	Richard Julien	46	10	Ortuno	28
				Alémany Louis	47		X	29
				Llari René	48		X	30
			17	Brau Raymond	49			
				Cayolas Trinité	50			
				Vavassori Georges	51			
			18	Vallès	52			
				X	53			
				X	54			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉLUSION BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉLUSION ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉLUSION VERT
				BASSES-ALPES				
			19	Berger X.	55	11	X.	31
				Berger Jean	56		X.	32
				Lafleur	57		X.	33
			20	Boujard Aimable	58			
				Mollet	59			
				Nal	60			
				BASSES-PYRÉNÉES				
			21	X.	61			
				X.	62			
				X.	63			
				BOUCHES-DU-RHONE				
7	Magnani Triestino	19	22	Volpini Avanti	64	12	Meilak Joseph	34
	Bezza François	20		Raymond Yvan	65		Malagamba Jean-Louis	35
	Amiel Marcel	21		Calanotti Albert	66		Elia Georges	36
8	Yessayan Georges	22	23	Spano Michel	67	13	Pardo Francis	37
	Pisapia Albert	23		Rival Georges	68		Bonnet Jacques	38
	Osganian Jean	24		Castello François	69		Bernole Louis	39
9	Tassone Emile	25	24	Roustan Félix	70	14	Berger Yvon	40
	Lopienza Antoine	26		Bacchiardi Léon	71		Fettino Daniel	41
	Reclin Edmond	27		Gionta Auguste	72		Burdino Joseph	42
10	Aidinian Martin	28	25	Capelli Eugène	73			
	Manoukian Jean	29		Martina André	74			
	Chaldian Pierre	30		Fiore Robert	75			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Écusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Écusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Écusson VERT
				BOUCHES-DU-RHONE (suite)				
11	Laffiotti Joseph	31	26	Quidort Georges	76			
	Di Cicco Charles	32		Pierre Jean	77			
	Korol Edouard	33		Daniel Joseph	78			
12	Gilloux Pierre	34	27	Bonomy Jules	79			
	Cantarell Jean	35		Mille Fernand	80			
	Vian Elie	36		Brémond Marius	81			
			28	Simon Charles	82			
				Basso André	83			
				Bernardi Jean	84			
			29	Muratori Emile	85			
				Jeanin Armand	86			
				Grenados François	87			
			30	Novoyan Krikon	88			
				Djermindjian Jacques	89			
				Villevieille Louis	90			
				CENTRE				
13	Moulin René	37	31	Sauron	91	15	Sconey Gérard	43
	Cuillemin René	38		David	92		Carbonnier Pierre	44
	Cour Marcel	39		Serre Pierre	93		Garcia Bernard	45
14	Tarty Henri	40	32	Faury Emile	94			
	Rondepierre Germain	41		Domaison Jean B	95			
	Bernardot Julien	42		Jarron Léon	96			

PREMIERE CATEGORIE	DEUXIEME CATEGORIE	JUNIORS
--------------------	--------------------	---------

PREMIÈRE CATEGORIE			DEUXIÈME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				CENTRE (suite)				
			33	Petit Charles	97			
				Marc André	98			
				Démery René	99			
			34	Ajas Georges	100			
				Poletti Pierre	101			
				Llinas Jean	102			
				CHARENTE-MARITIME				
			35	Gatineau Lucien	103			
				Cailleaud Lucien	104			
				Tachon Hervé	105			
				COTE-D'OR				
			36	Darold Gilbert	106	16	Misser Gilbert	46
				Corcin Jean	107		Lemoine René	47
				Pascal Alain	108		Misset Jean-Claude	48
				DROME - ARDÈCHE				
15	Roux Edmond	43	37	Bouvier André	109	17	Ranc Michel	49
	Durand Pierre	44		Reynier	110		Clavel	50
	Vaganay Maurice	45		Marcel	111		Bouchet Maurice	51
16	Reynaud André	46	38	Coudène Georges	112	18	Cudela Michel	52
	Viguiet Paul	47		Bussolini Pierre	113		Nébois Gilbert	53
	Laroche René	48		Reynaud Jean	114		Rouveyrol	54
			39	Caldesaingue	115			
				Clot	116			
				Calvier	117			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Croissant BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Croissant ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Croissant VERT
				DOUBS				
			40	Bouffier René	118	19	Moreau Alain	55
				Franceschini Tullio	119		Tattu Bernard	56
				Delpach Jacques	120		Tournier Jean-Marie	57
				FINISTÈRE				
			41	Guerneur Pierre	121	20	Doare J.-Paul	58
				Fiordarancio Nicolas	122		Doare Jacques	59
				Falquerho Gabriel	123		Doare Marcel	60
			42	Broudin Yves	124			
				Guillou Daniel	125			
				Guillou Robert	126			
				GARD - LOZÈRE				
17	Imbert Jean	49	43	Soulages Villard	127	21	Sanfilippo Michel	61
	Servent Elie	50		Martinez Fernand	128		Nicolas René	62
	Valentin Robert	51		Lecat Pascal	129		Sanfilippo Jacques	63
18	Valy Julien	52	44	Stablet Louis	130			
	Pellegrin Joseph	53		Bacon Fernand	131			
	Matalana Antoine	54		Bueno Antoine	132			
				GERS				
			45	X	133			
				X	134			
				X	135			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Emission BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Emission ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Emission VERT
				GIRONDE				
19	Valette Jean	55	46	Fournier Joseph	136	22	Lataste Gérard	64
	Niéto Lucien	56		Hoffmann René	137		Marquet Claude	65
	Carnou Gilbert	57		Girardreau Claude	138		Marquet Bernard	66
20	Lafon Gérard	58	47	Tarrès Gaston	139	23	Monteil Jean	67
	Caubit René	59		Briffaud Claude	140		Monteil Pierre	68
	Lagréoule Marcel	60		Gendron Georges	141		Mugica Michel	69
21	Sanchez Simon	61	48	Lesgourgues Gérard	142			
	Gimenez Michel	62		Nallet Robert	143			
	Duberland Georges	63		Labeyrie Jean	144			
			49	Tilhet Claude	145			
				Bouquini Gérard	146			
				Dupeyron Jacques	147			
				HAUTES-ALPES				
			50	Riberti Gustave	148	24	Hermitte Guy	70
				Moloni Etienne	149		Blanc Charlie	71
				Volle André	150		Saunier Christian	72
				HAUTE-GARONNE				
22	Vidal André	64	51	Mola Robert	151	25	Coffignal Jean	73
	Bourrel Marcel	65		Arbefeuille Jean	152		Routou Robert	74
	Rolland Joseph	66		Cazampoure François	153		Maris Jacques	75
23	Bastien Claude	67	52	Pujol Christian	154	26	Azéma Christian	76
	Maille Charles	68		Flingou Francis	155		Sypalon Jean	77
	Baratto Jean	69		Evesque Franck	156		Colomès Georges	78
			53	Destarou Charles	157			
				Gay Jean	158			
				Pinto Jean	159			

PREMIERE CATEGORIE

JUNIORS

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Crusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Crusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Crusson VERT
			54	HAUTES-PYRENEES Jaumes Hervé Romanin Albin Guerrère Claude	160 161 162	27	Stacker Georges Grenier Michel Menvielle Emile	79 80 81
			55	HAUTE-SAVOIE Muzaréli Saturnin Chagnon Guy Pollet Henri	163 164 165	28	Besson Gaston Confortini Michel Moro Michel	82 83 84
			56	HÉRAULT Dousse Jean Touzet Alfred Roppo François	166 167 168	29	Parayre Michel Grand Jean-Claude Lacan	85 86 87
24	Vedel Joseph Marayl Etienne Guy René	70 71 72	57	Manifauer Pierre Andréo Jean Andréo René	169 170 171	30	Wésoly René Palau Jean Rana Michel	88 89 90
25	Ramel Jean Azuarra Pierre Roméro François	73 74 75	58	Perez Denis Rey Camille Couderc Georges	172 173 174			
26	Guerrier Jean Munoz Jacques Aballanéda Joseph	76 77 78	59	Pagès René Monteil René Estève Hubert	175 176 177			
			60	Marrou Marius Piquemal Paul Piquemal Marius	178 179 180			

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS									
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉQUIPES BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉQUIPES ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉQUIPES VERT							
27	Arama Joseph Olivé Félix Galland Raymond	79 80 81	61	ILE DE FRANCE		181 182 183	31	Massart Patrick Cabantous Marc Chavouet Jean-Marie	91 92 93						
				62	Sabourin Martial					184					
					Clovis Jean					185					
			63	Honorat Raymond	186										
				Juillet Jean-C.	187										
				Dérot Robert	188										
				Ganne Francis	189										
						64				ISÈRE		190 191 192	32	Caudy Daniel Misinenko Jean Trouillet Gilles	94 95 96
										Magnin Henri	190				
			Ciaso Paul	191											
			65	LANDES		193 194 195									
				Faivre René	193										
				Minvielle Robert	194										
				Ricord Louis	195										
			66	LOIRE		196 197 198	33	Boyadjian Daniel Boyadjian Bernard Moulin Gérard	97 98 99						
				Davin Charles	196										
				Bayon André	197										
				Mounier Jean	198										

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Points BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Points ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Points VERT
			67	LOT X..... 199 X..... 200 X..... 201				
28	Arca Giro 82 Brocaletto Italo..... 83 Bellandi Guillaume 84		68	LOT-ET-GARONNE Roussel Pierre 202 Cander Pierre 203 Angevin André..... 204		34	Calais Michel 100 Bernès Serge 101 Pouydesseau Claude 102	
			69	MAINE-ET-LOIRE Fauque Georges..... 205 Saurendeau Joseph..... 206 Siette Bernard..... 207				
			70	MOSELLE X..... 208 X..... 209 X..... 210				
			71	NORD Daziron Pierre 211 Daziron René 212 Alquier Charles..... 213				
29	Diaz Jean..... 85 Donat Georges..... 86 Caméro Antoine..... 87		72	PYRÉNÉES-ORIENTALES Vails Charles 214 Micheau Paul 215 Badié Jean 216		35	Sagué Christian..... 103 Guy Charles..... 104 Patio Jean-Claude..... 105	

PREMIERE CATEGORIE		DEUXIEME CATEGORIE		JUNIORS	
--------------------	--	--------------------	--	---------	--

Donal Georges ou
 Carnéro Antoine 87

Badié Jean

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS				
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT		
30	Vidal Pierre	88	73	PYRÉNÉES-ORIENTALES (suite)						
		89		74	Coste Jean	217				
		90			Ferraron Jean	218				
	Pagès Albert	74	Lépineux Fernand	219						
			Barrère Gaston	220						
	Sanmarti Étienne	75	Lopez Roger	221						
			Berdaguer Casimir	222						
			Adell Georges	223						
			Estève Baptiste	224						
			Roldan Antoine	225						
			76	SAVOIE			36			
			Dolquès Claude	226	Pin André	106				
			Vélo Bruno	227	Monnin Bernard	107				
				Sérani François	228	Bousquet Jean-Marie	108			
31	Micheletto Domin	91	77	TARN-ET-GARONNE			37			
		92		Scudeler Serge	229	Bauer Philippe				109
		93		Filhol Lucien	230	Bauer Charles				110
	Bauer Emile	78	Roux Jean	231	Bauer Antoine	111				
			Gaubil Léon	232						
	Tégedor Mariano	79	Judet René	233						
			Judet Claude	234						
			Truquet André	235						
			Dalmon Christian	236						
			Bès Maurice	237						

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	EMISSON BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	EMISSON ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	EMISSON VERT
				TARN				
			80	Saudo Jean	238	38	Rigaud Régis	112
				Carnacho André	239		Malet Robert	113
				Garcia Alfred	240		Arnaud Jean	114
				VAR				
32	Raynaud Etienne	94	81	Bourgogne Gérard	241	39	Barbéoch Jean	115
	Fadas Louis	95		Armand Ernest	242		Serres Louis	116
	Rinero Baptiste	96		Bérenquier André	243		Serres Jean	117
33	Roggiero Marius	97	82	Jougla Baptiste	244			
	Labadie Pierre	98		Cordier Achille	245			
	Mozzone Pierre	99		Ritano Joseph	246			
				VAUCLUSE				
34	Boudon Pierre	100	83	Gleeran Jacques	247	40	Bouchavon Simon	118
	Point Albin	101		Jullien Robert	248		Gache Jean-Pierre	119
	Guesh Auguste	102		Dalelio Roque	249		Hélie Jacky	120
35	Cluchier Fernand	103	84	Deveza Yvan	250			
	Legall Jean	104		Margan Gilbert	251			
	Barthélemy Francis	105		Devèze Lucien	252			

La « crème » française de la « petite boule »

sera au rendez-vous de Valence les 5 et 6 juillet

Le Champ de Mars de Valence, terrain idéal permit aux championnats de France F.F.B. de se dérouler en 1957 dans des conditions parfaites.

Il jouera le même rôle les 5 et 6 juillet prochains à l'égard de la compétition nationale de pétanque de la F.F.J.P. (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal), avec l'organisation du Comité départemental Drôme-Ardèche que préside avec compétence le dévoué M. Amiel.

Deux importantes innovations marqueront les championnats, l'une sur le plan sentimental, l'autre dans le domaine sportif, celle-ci suscitant celle-là.

Pour la première fois, en effet, l'épreuve sera disputée au départ par poules de quatre. Au dernier congrès national tenu en janvier à Marseille, une majorité l'emporta sur ce point contre une minorité composée des représentants de Comités méridionaux. Il s'agit là d'une véritable révolution. Aussi, sommes-nous persuadés que l'organisation que préparent le président Amiel et ses collaborateurs fonctionnera si bien que la formule risque fort d'effectuer une entrée retentissante, et d'être retenue pour les championnats ultérieurs. L'expérience de Valence se doit donc d'être concluante.

Elle nécessitera le début de la première partie à 9 h 30 le 5 juillet entraînant la suppression du traditionnel défilé des officiels, dirigeants et concurrents, qui se terminait par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Ce dernier geste sera tout de même accompli, mais à 11 heures, avec le seul concours des délégués et des membres du bureau national.

Il est apparu qu'une épreuve de l'importance et de la signification d'un championnat de France exigeait de suivre l'horaire établi. Or, jusqu'ici et en quelque ville qu'elle ait été disputée, jamais l'heure fixée pour la première partie ne put être respectée. Cette fois, les dirigeants de « Drôme-Ardèche »

entendent bien qu'elle le sera et ils ont parfaitement raison.

Il n'appartient pas aux joueurs qualifiés pas plus qu'à leurs délégués de comité de faire des entorses à la discipline nécessaire à toute organisation d'une semblable envergure. Seul, le comité responsable décide, en accord avec les membres du bureau national. C'est le seul moyen d'obtenir de la clarté, alors que trop souvent jusqu'ici, particulièrement à Toulouse l'an dernier, une confusion extrême marqua l'ouverture des championnats.

Marcel BARES.

LE PROGRAMME... MINUTE

Vendredi 4 juillet. — A partir de 17 heures, réception des joueurs et délégués à la permanence, Hôtel du Siècle, 22, rue Pasteur, en face de la Gare.

A 21 heures, au foyer du théâtre municipal à côté de la Mairie, tirage au sort.

Samedi 5 juillet. — 9 h 30, première partie des poules.

11 heures, dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts par les délégués et les membres du bureau national.

14 heures, partie de barrage ; 15 h 30, partie de cadrage.

17 heures, huitièmes de finale première catégorie, seizièmes de finale 2^{me} catégorie et huitièmes de finale juniors.

19 heures, arrêt des parties.

19 h 30, apéritif d'honneur offert aux délégués.

21 heures, banquet offert aux officiels et membres du comité national.

Dimanche 6 juillet. — 8 heures, éventuellement fin des parties non terminées la veille.

9 heures, huitièmes de finale 2^{me} catégorie ; 9 h 30 : quarts de finale première catégorie et juniors ;

10 h 30 : quarts de finale 2^{me} catégorie ; 14 h 30 : demi-finales et à 16 h 30 finales toutes catégories.

19 heures, réception des champions et remise des prix.

Deux jours qui ébranleront Valence

Deux jours qui ébranleront Valence... ce sont les 5 et 6 juillet, date des 13^{me} Championnats de France de Pétanque qui se dérouleront au Champ de Mars et place Championnet, et dont l'organisation a été confiée au Comité Drôme-Ardèche de pétanque.

Deux jours qui ébranleront Valence... c'est aussi le titre de l'élégante plaquette - programme de cette manifestation nationale réalisée avec goût par l'Imprimerie Passas et Deloche de Valence, et à laquelle le Comité d'organisation des 13^{me} Championnats de France que préside M. Emile Amiel, a apporté tous ses soins.

Dans cette plaquette, véritable réussite et œuvre commune d'un groupe de dirigeants fort sympathiques, nous apprenons que... 26 siècles se sont écoulés depuis l'invention de la Pétanque par Honoré de Marseille, nous apprenons aussi que c'est de Valence que la Pétanque partit à la conquête du Nord.

Valence, déjà plaque tournante, ville - étape par excellence, entend être aussi la ville - étape de la Pétanque, et s'apprête durant ces deux jours qui l'ébranleront à mettre en valeur tous ses atouts pour que ses hôtes (gagnants ou perdants) emportent de leur séjour un agréable souvenir.

Nous apprenons encore beaucoup de choses sur le jeu de boules dans les collectivités et sur les subtilités de ce jeu de pétanque qui d'après M. Gaudibert est « Le Midi qui vibre au contact du métal ».

Cette plaquette qui renseigne sur tous les détails de l'organisation et du programme de ces jour-

nées du 5 et 6 juillet, et qui fournit la liste nominative des 160 triplettes qualifiées, offre en outre le concours de mots croisés du Championnat, doté d'un prix de 10.000 francs.

★

Au programme des manifestations officielles nous relevons que la soirée du vendredi soir sera consacrée d'une part au tirage au sort au Foyer du Théâtre et à un Gala de Catch dans l'enceinte même du Boulodrome.

Le samedi, à 18 heures, à l'Hôtel-de-Ville, la Municipalité de Valence recevra au cours d'un vin d'honneur les délégués des comités et membres du Comité National, alors que le dîner offert par le Comité organisateur sera servi à 21 heures, au Restaurant Pic.

Les finales des trois catégories sont prévues pour le dimanche, à 16 h. 30, place Championnet.

★

La Radio-Télévision Française attache elle aussi, un grand intérêt à ces Championnats de France de Pétanque. C'est ainsi qu'elle annonce la venue de quatre opérateurs et techniciens qui effectueront un reportage sur ces rencontres de quelque 500 pétanqueurs.

★

En plus de 700.000 francs de prix et primes, les champions se verront offrir différents trophées et notamment un vase de Sèvres offert par le Président de la République pour les 1^{res} catégories, et une coupe offerte par « Le Dauphiné Libéré », pour les juniors.

Le prix de tenue sera également richement primé.

Pierre MAILLANE.

Aux championnats de France de pétanque les 5 et 6 juillet, à Valence

477 concurrents représentent 41 départements

Pour la première fois, la formule par "poules" sera adoptée



Les principaux animateurs du comité d'organisation des 13^{es} championnats de France de pétanque. Au premier rang, de gauche à droite: MM. Mullier, Amiel (président de la Fédération Dromé-Ardèche), Viennet, Tanellias, au 2^e rang, de gauche à droite: Lacan, Gaillard, Joulis, Casse, Collange, Schaff, Mourier. (Cliché Photo-Pressa.)

Valence, 4 juillet. — En août 1967, au terrain de trois courtes sportives annexes, le Grand Championnat de France de boules ou des finales disputées dans une ambiance populaire haute en couleurs constitueront l'événement le plus prestigieux que puissent connaître le président Georges Bonnet et son comité départemental bouliste.

Trois prochains jours de luttés serrées, l'Esplanade valentinoise au milieu de laquelle se dresse la statue du vainqueur de Naples, le boulet aux pieds, servira à nouveau d'arène à l'honneur pour les derniers instants des championnats de France de pétanque (cette fois-ci).

A l'issue de son 8^e colloque de la région, M. René Amiel, président de la Fédération Dromé-Ardèche de pétanque et ses collaborateurs, ses amis du comité d'organisation de ces 13^{es} championnats de France auront mérité de connaître le succès — sans aucune restriction — d'une entreprise colossale à laquelle ils se sont donnés depuis plusieurs mois.

Nous ne doutons pas que sur le plan sportif, les finales qui clôtureront ces championnats 1967 de pétanque couronneront les meilleurs triplétes à l'issue de rencontres où la précision, la finesse du jeu et l'homogénéité de l'équipe seront étroitement associées.

Sur le plan populaire, nous sommes également certains que le public local et régional auquel se joindront les nombreux supporters des comités, se verra offrir les confortables installations mises à leur disposition.

MANQUERA PAS UN BOULON...

158 triplétes (35 en 1^{re} catégorie, 84 en 2^e catégorie et 45 juniors) représentant 41 départements, se sont qualifiés pour participer à ces championnats de France de pétanque. Elles évolueront sur le Champ de Mars et la place Chabanais qui constitueront une vaste arène embrasée au milieu de laquelle seront prévus des équipements par catégories.

Demi-finale, et finales se dérouleront dans l'enceinte d'honneur de la place Chabanais et huit jours seront tracés et où des milliers de personnes seront dressés.

Évidemment, le comité d'organisation composé du Bureau de la Fédération Dromé-Ardèche de M. René Amiel, président du secteur de Valence et de personnes dévouées à la cause de la pétanque, n'a négligé aucun détail pour la parfaite organisation de ces championnats de France qui lui ont été confiés: secrétariat, sonorisation, arbitrage, etc.

M. Altéro, président de la Fédération Française, accompagné des membres du Bureau et élus des délégués des 41 départements représentés suivront, les 5 et 6 juillet, le déroulement des parties sur lequel veilleront le président Amiel et ses collaborateurs de Valence et de Dromé-Ardèche.

Manquera pas un boulon, mon président lorsque le premier but sera lancé pour le Centre au titre.

FORMULE INOUITÉ.

Pour la première fois dans l'histoire des championnats de France de pétanque, la formule des premières parties disputées par poules sera mise en pratique alors que jusqu'à cette année, l'éliminatoire directe était employée.

Cette innovation apportera-t-elle une physiologie nouvelle à la compétition? Ce n'est qu'à l'usage qu'on pourra apprécier.

D'Algérie au Finistère, des Pyrénées à la Côte d'Or, des Bouches-du-Rhône au Doubs, le droit de participation a donné lieu à une qualification sévère qui assure la valeur des triplétes concurrents, ainsi séparés dans les différentes catégories.

1^{re} catégorie. — Alger (1), triplétes, Alpes-Maritimes (2), Aude (3), Bouches-du-Rhône (6), Centre (2), Dromé-Ardèche (2), Gard-Lopote (3), Gironde (3), Haute-Garonne (2), Hérault (3), Dordogne (1), Lot-et-Garonne (1), Pyrénées-Orientales (2), Tarn-et-Garonne (1), Var (2), Vaucluse (2).

2^e catégorie. — Alger (2), Alpes-Maritimes (2), Aveyron (1), Basse-Alpes (2), Basses-Pyrénées (1), Bouches-du-Rhône (6), Centre (4), Constantine (1), Dromé-Ardèche (2), Doubs (1), Finistère (2), Gers (1), Gard-Lopote (3), Gironde (3), Hautes-Alpes (1), Hérault (3), Htes-Pyrénées (1), Htes-Savoies (1), Hérault (3), Isère (1), Ile-de-France (3), Lot-et-Garonne (1), Loire (1), Landes (1), Oise (2), Pyrénées-Orientales (4), Tarn-et-Garonne (1), Tarn (1), Var (2), Vaucluse (2), Côte d'Or (1), Nord (1), Savoie (1), Maine-et-Loire (1), Lot (1), Charente-Maritime (1), Aube (1).

Juniors. — Alger (2), Aveyron (2), Aude (3), Basses-Alpes (1), Bouches-du-Rhône (3), Centre (1), Dromé-Ardèche (2), Doubs (1), Finistère (1), Gard-Lopote (1), Gironde (2), Htes-Alpes (1), Haute-Garonne (2), Htes-Pyrénées (1), Hérault (2), Hérault (3), Isère (1), Ile-de-France (1), Lot-et-Garonne (1), Loire (1), Oise (3), Pyrénées-Orientales (1), Tarn-et-Garonne (1), Tarn (1), Var (1), Vaucluse (1), Côte d'Or (1), Savoie (1).

LE PROGRAMME DES TROIS JOURNÉES.

Si les parties ne seront disputées que le samedi et le dimanche, le programme de ces 13^{es} championnats de France de pétanque débutera dès le vendredi soir par une réunion de catch qui clôturera le côté attractif de la manifestation et dont l'organisation sera assurée par le Comité Sportif de la Fédération Dromé-Ardèche de pétanque.

Vendredi 4 juillet. — Réception des joueurs et des délégués à 21 h au Foyer du Théâtre, tirage au sort pour les trois catégories, à 21 h, place Championnet, réunion de catch avec un combat commenté. Notes sur le championnat de France, l'après-midi.

Samedi 5 juillet. — A 9 h, 30

début des poules. De 9 h, 30 à 12 h, déroulement des deux premières parties. A 11 h, au Monument aux Morts du Parc Jouvet, départ d'une gérée par les cadets et membres du comité d'organisation.

A 14 h, parties de barrage. A 15 h, 30, parties de cadrage. A 17 h, 30, de finale 1^{re} catégorie, 1^{re} de finale 2^e catégorie, 8^e de finale juniors.

A 21 h, banquet officiel au Restaurant Pic, offert par le comité organisateur.

Dimanche 6 juillet. — 8 h, finition des parties non terminées le samedi. A 9 h, 30, de finale 1^{re} catégorie, A 9 h, 45, de finale 2^e catégorie, A 10 h, 30, de finale juniors.

A 10 h, 30, quarts de finale 2^e catégorie. A 14 h, 30, demi-finales des trois catégories. A 16 h, 30, finales des trois catégories suivies de la réception des champions et de la distribution des prix.

P. M.

suffit

automatiquement,
RER, ACCELERER,
GER DE VITESSE,
ITIR, DÉBRAYER,
soit le profil du terrain.

TIC pense et travaille pour vous, et vos exigences et celles du avec les possibilités du moteur.

TIC est la seule réalisation assurant le vent de vitesse automatique.

matisme poussé
MOBYLETTE une facilité et vent de conduite inégalables et sur la route



ylette
MOBYMATIC
technique mondiale

CONFORT
de notre agent le plus proche

IN - THONON MOTOCARNE
Rue des Granges
INSTITON, Champ-de-Mars, Tél. 1-48
BOUQUET, 25, rue de la République.
EUCHINI ROGEE
E. DUCLOS (Motocycleur n. Tél. 44,
SORE I. BERTHIER.
ILLARD, Agent

BOULE

Lyon, Valence, Cl
seront représen
au Grand P
de Saint-Jea

L'Amicale-Boule du Royans fera disputer, dimanche 6 juillet, son grand concours de boules lancé, ouvert à 64 quadrettes toutes catégories.

Cette belle épreuve, richement dotée, paraît assurée d'une participation de qualité.

D'ailleurs, parmi les premiers engagés nous pourrions citer le champion de France honneur Aurel, de Valence, Hibaud, André, Algod, de Valence également, les Roumays Bouffia-Chulion, Remy, Buffières, Bellon, Legibus, etc., les Chambériens de la Boule du Châtelet, Dumallard, Faure, de St-Genis-Laval, le rouchymain Gilbert Odeyer, de La Chapelle-Vercors, etc.

Notons que les inscriptions (participation aux frais : 190 F pour 100 F pour les jeunes) seront reçues jusqu'à samedi 5 juillet, au siège, café Soudry (44-48).

Rappelons brièvement les prix : la partie 1 200 F, 2^e partie 2 400,

Boulistes et pétanque
Voici pou

LES CONCOURS DU SAMEDI
Gret, — 20.000 fr. de prix plus les mises, inscrip. 700 fr. par tripléte. Tirage au sort à 21 h, 30 au stade Bouliste.

Valence, Boule de la Source, Doublettes, Inscript. 800 fr. Tirage au sort à 14 h.

Au secteur bouliste de Tain

Le concours annuel réservé aux joueurs licenciés du secteur de Tain se déroulera à La Roche-de-Glin le lundi 14 juillet. Tirage au sort à 13 h, 20. Inscriptions 800 fr. par quadrette.

L'équipe championne aura pour un an la garde d'un superbe challenge. Un deuxième concours aura également lieu le même jour et toujours à La Roche de Glin, pour les pupilles et cadets du secteur Tainois. Un challenge sera également mis en compétition.

Pour ces deux concours, les ins-

Le Grand Prix cycliste de la Drixze d'Aubenas est annulé

La course cycliste prévue pour le lundi 7 juillet à l'occasion de la Drixze Commerciale d'Aubenas est annulée.

Le comité de l'U.C.V.L. s'excuse auprès des clubs et coureurs de cette annulation indépendante de sa volonté.

Coueurs, engagés-vous

ROMANS : 13 JUILLET, GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE DE ROMANS

Nocturne à 21 heures. Ouvert aux prof. 2^e catég. et Indép. H. Prix 2^e et 3^e sur sélection 80 km en circuit de 90 tours. Départ 21 heures, place Jean-Jaures, Bossards de 16 h, 30 à 20 h, 30. Café R. Sore, Place M. Faure. 10 prix : 25.000 fr. au 1^{er}. Nombreuses primes (85.000 francs en 1967). Engagement : 100 francs. Départ 20 h, 30. Départ Mairie 0-35 avant le 10 juillet, 24 heures Casque obligatoire.

COOPER en finale des internationaux

Londres, 2 juillet. — En demi-finales des simples messieurs des championnats internationaux de Wimbledon, l'Américain Andy Cooper bat son compatriote Merwyn Rose par 7-9, 6-2, 7-2 et 6-3.

L'Autstralien Neill Fraser bat le Danois Kurt Nielsen par 6-4, 6-4, 17-19 et 6-4.

(Demi-james (Quarts de finale) — M^{rs} M. Bueno (Bredt) et A. Gibson (E.-U.) battent Steve F. Claydon (France) et A. Motulanyi (C.-B.) par 6-0, 6-0. M^{rs} Hawton Long (Austral.) battent Miles Sheppard-Ward (G.-B.) 6-4, 6-1. M^{rs} Ramirez-Reyes (Mex.) battent Misses Evans-Hird (G.-B.) 6-3, 6-4. Double messieurs (Quarts de finale) — P. Contreras et M. Lia-

LES 5 ET 6 JUILLET

Pour la 13^{ème} fois, les "pétanqueurs" vont se donner des champions de France à Valence où ils n'étaient pas venus depuis 1949

Jusqu'en 1955 donc, le Championnat de France de pétanque ne connut que la catégorie unique.

En 10 ans, le comité des B.-du-R. trusta sept fois le titre, le Comité du Var se l'attribuant deux fois et celui du Vaucluse une fois.

Nous voici à la 13^e édition de la compétition nationale. Depuis la création des catégories et si l'on excepte le titre de 2^e catégorie enlevé par le Comité d'Alger en 1956 à Montpellier, c'est le comité des B.-du-R. qui rafla tous les autres.

On conçoit mieux dès lors de retrouver sur les jeux du Champ de Mars, à Valence, à partir de demain, des joueurs marseillais ou aixois aptes à se parer du titre de champion de France, qu'ils enlevèrent précédemment, tel Bezza (1946 et 1957), Magnani (1948 et 1957), Tassonne (1950), Gilloux (1953), Villevielle (1954 et 1955), Manoukian (1956), Audinian (1956), Amiel (1957).

Mais attention entre Amiel (Marcel), Champion en 1957, et Amiel (Emile), président du Comité Drôme-Ardèche, seul le prénom change si les deux hommes sont atteints du même virus de la « petite boule » ? Déjà en 1949, le Comité Drôme-Ardèche organisa à Valence les 4^{es} championnats de France.

Audinian et Manoukian, alors qu'ils opéraient avec Saura, remportèrent deux fois la coupe de France, actuellement en sommeil, la firme commerciale qui finançait l'organisation ayant momentanément fermé le robinet des subventions.

Les compétitions officielles de la « petite boule » conservent un cachet spécial, l'accent méridional assurant sa prédominance.

Cependant, on n'y voit plus autant de démonstrations spectaculaires, de désespoirs ou de joie débordante accompagnées de geste dépassant en amplitude le mouvement des ailes du moulin de Daudet, à Fontvieille.

Dans ce domaine-là, un homme fait autorité, le Marseillais Arama que l'on reverra à Valence dans l'équipe représentative de première catégorie de... l'Île-de-France.

Car Arama est devenu parisien en raison de sa profession. C'est un grand joueur de pétanque, de la classe des Magnani, Bezza, Tricon, Gilloux, Saura, etc... Peut-être le plus costaud de tous, physiquement et techniquement.

A moins que le climat de la capitale ait accompli un miracle, les spectateurs seront inspirés en suivant son action.

Nous songeons également à Arama pour l'inscrire sur la liste des aspirants les plus sérieux au championnat de première catégorie, en compagnie de Magnani, Gilloux et Audinian, auxquels nous ajouterons le brave Sapientza qui, depuis plusieurs années, tel Diogène, cherche un... titre.

Il ne manquerait plus que ça... le Néo-Parisien s'emparant du drapeau pour le monter à Paris et justifier, lui aussi, le slogan installé à la couverture de l'élégante brochure-programme éditée par le Comité Drôme-Ardèche : « Deux jours qui ébranleront Valence ». Ces deux jours qui sont trois (4, 5, 6 juillet 1958 si l'on s'en rapporte à la même couverture.

Les champions de première et deuxième catégories de 1957 défendront leurs titres. Il n'en sera pas de même des juniors chez qui la limite d'âge exerce son influence.

En deuxième, les Aixois Capelli, Martina et Flore devront subir l'assaut des huit autres équipes de leur propre comité, mais il existe dans les comités de la Gironde, de Drôme-Ardèche, du Gard-Lozère, de l'Hérault, de l'Aude, des Basses et des Hautes-Alpes, du Vaucluse des équipes capables de se hisser jusqu'à la finale.

Chez les juniors, la lutte demeure encore plus ouverte qu'en deuxième catégorie. Les B.-du-R., et les Alpes-Maritimes paraissent les mieux armés, à moins que les Haut-Alpins Blanc, Hermitte, Saunier (P.D.L. Gap) demi-finalistes à Toulouse ne tiennent à pousser plus avant à Valence.

D'aucuns veulent voir dans l'institution des poules de quatre au départ des championnats une sorte d'épouvantail à favoris, capable de fausser les résultats. L'expérience,

nous ne sommes persuadés, démontrera le contraire.

Autre objection recueillie : une équipe qui aura gagné le barrage donc perdu une partie, peut être championne.

Pourquoi pas ? Le championnat n'est pas la coupe.

Sur un autre plan, d'aucuns continuent à faire campagne pour allonger la distance en lui assignant 8 à 12 mètres comme limites lors du jet de but, au lieu de 6 à 10 mètres actuellement.

Ils suggèrent également que tir « à la rabaille » ou « à la rafle » soit interdit.

En somme, ils tiennent à enlever le caractère de jeu libre de la pétanque A quoi bon...

La démonstration en fut faite l'an dernier, à Toulouse. Lors de la finale de première catégorie, Tricon dit « le Japonais » s'obstina à tirer « à la rabaille », c'est-à-dire à la râquette.

Cette méthode ne lui réussit pas du tout. Sous les lazzi des spectateurs, il rata toutes les boules visées, laissant le titre à ses adversaires.

S'il avait agi autrement, il pouvait décrocher le titre qu'il approcha de très près aussi bien cette année-là qu'en 1953 à Perpignan lorsque Gilloux (Aix-en-Provence) le battit en finale.

A la faveur de ces 13^{es} championnats de France, il est possible qu'émergent des enseignements que le bureau national et le futur congrès seraient susceptibles de retenir. Nous ne manquerons pas de les cueillir au passage lors des « deux journées qui ébranleront Valence ».

Marcel BARES

BOULE

DIMANCHE

Challenges M

Les organisateurs que nous avons rencontrés cette semaine alors qu'ils allaient apporter au cours d'une réunion la dernière main à l'organisa-

Les meilleurs pétanqueurs de France disputeront leur championnat national les 5 et 6 juillet à Valence

Valence est, dans la moyenne vallée du Rhône, la porte ouverte sur le Midi. Cela explique l'engouement de ses sportifs pour les boules. Et si le jeu lyonnais a ses adeptes, les pétanqueurs y jouissent aussi d'une grande popularité.

C'est une des raisons pour laquelle il revenait à l'actif Comité Drôme-Ardèche d'organiser les championnats de France qui sont la plus grande fête bouliste que l'on puisse concevoir.

Ce sont, en effet, quelque cinq cents boulistes, venus de tous les coins de France et d'Afrique du Nord qui rallieront Valence. Cinq cents boulistes qui ont, bien entendu, leur suite à eux : famille et supporters. Bien entendu, le problème du logement a causé bien des soucis aux organisateurs. On a néanmoins résolu le problème en retenant des chambres aux alentours "presque" la banlieue. Il faut dire aussi que les hôteliers et restaurateurs se sont montrés raisonnables...

L'aménagement des jeux a posé bien des problèmes, mais l'appui de la municipalité a permis de les résoudre le mieux du monde.

Aussi, peut-on dire qu'à une dizaine de jours des championnats de France, tout est paré pour en assurer le succès. De cela, nous en étions certains, car M. Emile Amiel et ses amis sont passés maîtres dans l'art d'organiser.

159 équipes

Les équipes dans les différentes catégories seront 159 au total, se décomposant ainsi :

- 35 en première catégorie,
- 84 en deuxième catégorie,
- 40 en juniors.

Première catégorie

Bouches-du-Rhône : six équipes.
Aude, Gironde, Hérault : trois équipes.

Alpes-Maritimes, Centre, Drôme - Ardèche, Gard - Lozère, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse : deux équipes.

Alger, Ile-de-France, Lot-et-Garonne, Tarn et Garonne : une équipe.

Deuxième catégorie

Bouches-du-Rhône : neuf équipes.

Aude : sept équipes.
Hérault : cinq équipes.
Centre, Gironde, Pyrénées-Orientales : quatre équipes.

Aveyron, Drôme-Ardèche, Haute-Garonne, Ile-de-France, Tarn et Garonne : trois équipes.

Alger, Alpes - Maritimes, Basses - Alpes, Finistère, Gard, Lozère, Oran, Var, Vaucluse : deux équipes.

Basses - Pyrénées, Constantine, Doubs, Gers, Hautes - Alpes, Hautes - Pyrénées, Haute-Savoie, Isère, Lot-et-Garonne, Loire, Landes, Tarn, Côte d'Or, Nord, Savoie, Maine-et-Loire, Aube, Moselle, Charente-Maritime : une équipe.

Juniors

Aude : cinq équipes.
Bouches-du-Rhône : trois équipes.

Alger, Aveyron, Drôme-Ardèche, Gironde, Haute-Garonne, Hérault : deux équipes.

Basses-Alpes, Centre, Doubs, Finistère, Gard-Lozère, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Haute-Savoie, Isère, Ile-de-France, Lot-et-Garonne, Loire, Oran, Pyrénées-Orientales, Tarn - et - Garonne, Tarn, Var, Vaucluse, Côte d'Or, Savoie : une équipe



En haut : M. Maurice VIERNE, trésorier, et au-dessous : TANELLIAN, tous deux de la Fédération Drôme - Ardèche. (M. F.)

Les champions de France de moto-ball Camaret demain à Valréas

VALREAS. — Nous voici à la veille de cette grande rencontre qui suscite de très nombreux commentaires dans tous les milieux sportifs locaux et régionaux.

C'est en effet demain à 16 h.

au stade de la Route de Tau-lignan que Camaret, l'actuel détenteur du championnat et de la coupe de France, viendra donner la réplique à la formation valréassienne et après le magnifique résultat obtenu au

Demain samedi et dimanche VALENCE sera la capitale de la pétanque où se dérouleront les Championnats de France sous le patronage du "Pastis PEC"

Les championnats de France de pétanque vont commencer officiellement dimanche. Pourant leur



M. Noël Larue, président de la Commission des Arbitres. (Photos M.-F.)

ouverture officielle, si l'on veut dire, aura lieu dès la fin d'après-midi d'aujourd'hui, où jouera et où défilera de tous les comités de France arriveront dans la cité valentinoise.

Et dans la soirée, au Champ de Mars, la Fédération Rhône - Ardèche se réunira et le Valencien-Sport organisera, en présence des champions, un grand gala de catch.

Valence sera, pendant deux jours, la capitale des pétanqueurs et l'on ne pourra pas de constater la vitalité toujours croissante de la "petite boule" sur la plus nationale.

Il s'agit nos les finales nationales se dérouleront à Valence. Elles rassembleront 40 équipes. Celles-ci, 165 joueurs et 100 arbitres, porteront les titres en plusieurs catégories, deuxième catégorie et en seniors.

Sur le plan Rhône - Ardèche, sept triplés défendent les couleurs du district qui, pour la dernière fois, verra les deux départements joueurs occupés.

Sollicitons à leurs représentants de faire aussi bien que ceux de l'année dernière : César, Germain, Ginet, Delhomme, Bernard, Schot, Malacouze, Julien, Rapiste, qui parviennent à la phase finale des championnats de France, permettant à leur comité de prendre la deuxième place sur le plan national, immédiatement après celui des Boucles du Rhône.

Ainsi tout est prêt pour le succès de ces championnats, et nul doute que le soleil sera présent au rendez-vous donné par M. Noël Larue et ses amis.



M. Jean Buis, secrétaire général

Le programme

AUJOURD'HUI VENDREDI

- 17 h. : Réception des joueurs et délégués des Comités, à la permanence : Hôtel du Géral, rue Pasteur.
- 21 h. : Tirage au sort, au Foyer du Théâtre.
- 21 h. : Champ-de-Mars - Gala de catch.

DEMAIN SAMEDI

- 9 h. 30 : Début des parties en potes. Deux parties devant se terminer le matin.
- 11 h. : Dépôt d'une gerbe au monument du Parc Jauret.
- 12 h. : Apéritif d'honneur, offert aux délégués et aux membres du bureau national.
- 14 h. : Parties de barrage.
- 15 h. 30 : Parties de barrage.
- 17 h. : Huitièmes de finale (1ère catégorie et juniors). Sélections de finale de 2ème catégorie.
- 18 h. : Apéritif d'honneur, offert aux délégués et aux membres du Comité national, par la municipalité de Valence.
- 18 h. : Arrêt des parties.
- 21 h. : Dîner officiel, offert par le Comité organisateur, au restaurant P.C.

DIMANCHE

- 8 h. : Achèvement des parties non terminées la veille, à 15 heures.
- 9 h. : Huitièmes de finale (2ème catégorie).
- 9 h. 30 : Quarts de finale de 1ère catégorie et des juniors.
- 10 h. 30 : Quarts de finale de 2ème catégorie.
- 12 h. : Apéritif d'honneur.
- 14 h. 30 : Demi-finales, toutes catégories.
- 16 h. 30 : Finales, toutes catégories.

BENSON, SIGNORET et Robert PAUL (Marseille-Castellane) enlèvent le Grand

L'U. C. S. A. St-Auban sera représenté à Valence

Chaque année les Bas-Alpins font un gros effort pour qu'une équipe, ou plusieurs, aille représenter notre département dans le concert des grandes compétitions boulistes, sur le plan national.

Cette année, si nos seniors de Saint-Auban n'ont pu se qualifier, par contre, dans l'impénétrable pépinière de jeunes que compte notre cité, notre ami Favier, toujours à la pointe du combat, et toujours sur la brèche pour découvrir de nouveaux talents, a trouvé une équipe de juniors fort sympathique et très douée pour ce sport.

Lors des éliminatoires départementales qui avaient tenu leurs assises à Digne le 1er juin, Saint-Auban présentait six équipes de jeunes, dont trois arrivaient au stade de la demi-finale avec une équipe de nos voisins de Manosque.

En finale, nos petits Bermond, Bonnet et Cavallero devaient se retrouver contre cette équipe de Manosque qu'ils battaient par 15 à 7, après une farouche résistance.

Demain ils partiront donc pour Valence, accompagnés de leur mentor Favier, qui les couve comme une mère poule, attentif à leurs moindres desirs. Habillés de pied en cap, d'une manière uniforme, ils ont vraiment fière allure et doivent faire honneur aux couleurs de Saint-Auban, cette petite cité du sport.

est roi et qui fait parler d'elle dans tous les domaines.

Voici les détails de la tenue de nos jeunes : casquette blanche, chemise blanche et bleu rayée, pantalon long gris bleu, sandales et socquettes blanches.

Dé même taille à peu près, nos jeunes, qui ne dépassent pas 15

ans d'âge, forment une belle équipe, animée du meilleur esprit sportif, et nous souhaitons qu'ils remportent de nombreux lauriers.

Merci donc à Favier pour tout le mal qu'il se donne et qu'il en soit récompensé.

P. P. ORSINI.



Bermond, Bonnet, Cavallero, jeunes représentants de Saint-Auban à Valence, aux Championnats de France de pétanque.

CONCOURS DE BOULES

A DIEULEFIT

Un concours de 22 quadrettes est organisé dimanche 6 juillet, sur la Boule des As, de Dieulefit.

Prix : 1er partie, 1.000 fr.

AUJOUR'HUI A VALENCE DÉBUTENT les XIII^e championnats de France de pétanque

sous le patronage du Pastis Pec

Valence accueille, pour la dixième année consécutive, les bouillottes de tous les coins de France. Et, bien entendu, l'élite de ceux-ci. Mais si l'année dernière c'étaient les championnats de France du jeu lyonnais, aujourd'hui et demain ce sera la grande compétition nationale des pétanqueurs.

faits de ces XIII^e championnats de France. En effet, le comité départemental Drôme - Ardèche a étudié dans les moindres détails le programme de ces deux jours.

**LES CHAMPIONS
DE FRANCE
DE L'ANNEE DERNIERE**

1^{re} catégorie : Magnani, Bezza, Amiel "Les Zan-Zan", Marseille.

2^{me} catégorie : Cuselli, Martina, Fiore, de la P. V. Aix-en-Provence.

Juniors : Péraldi, Torres, Torres, "Les Focoyes", Marseille.

nées officielles, et nous pouvons dire que la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal ne pouvait faire meilleur choix qu'en confiant à M. Emile Amiel et ses amis l'organisation de ces championnats de France.

LE PROGRAMME D'AUJOUR'HUI
9 h 30 : Début des parties en poules (deux parties doivent se ter-

miner le matin).
11 h. : Dépot d'une gerbe au Monument du Parc Jouvet.
12 h. : Apéritif d'honneur offert aux délégués et aux membres du bureau national.
14 heures : Parties de barrage.
16 heures 30 : Parties de cadastre.
17 heures : Multièmes de fin

le (première catégorie et juniors) ;
soixièmes de finale (deuxième catégorie).
18 heures : Apéritif d'honneur offert aux délégués et aux membres du comité national, par la municipalité de Valence.
19 heures : Arrêt des parties.
21 heures : Dîner officiel, offert par le comité organisateur, au restaurant "Pic".

Six pétanqueurs hauts-alpins (Briançon-Gap) au jourd'hui à Valence dans le championnat

La plus haute ville d'Europe peut être fière de posséder, parmi ses clubs de petite boule, les tenants des deux titres de champions départementaux : Jeu provençal et pétanque.

C'est ainsi que l'Amicale des Pétanqueurs Briançonnais représente le Comité Départemental à Dighe les 28 et 29 juin, dans les championnats de France de jeu provençal, avec Riberty, Voile et Codazzi. On sait que cette triplette ne fut éliminée qu'en quart de finale.

Mais ce qui présente un intérêt plus vif encore, c'est que ce trio aurait réalisé le « double » : Codazzi, indisponible, n'aurait pas dû être remplacé par Meloni, lors des championnats départementaux de pétanque à Veyrier, enlevés à nouveau par l'A.P.B.

De toutes façons, l'A.P.B. mit à son compte les deux titres de champions. L'exploit déjà signalé, valait tout de même la peine d'être évoqué à nouveau. A vrai dire, peut-on faire confiance à Riberty, Voile et Meloni, tous trois joueurs avertis et aguerris pour « traverser » le plus loin possible dans une épreuve nationale qu'ils sont aussi bien capables d'enlever que n'importe quelle autre des équipes qualifiées.

Pour la dernière fois, Blanc, Hermitte et Saunier (P.D.L. Gap) joueront ensemble dans une compétition officielle de juniors. En effet, dès 1959, seul Saunier pourra utiliser sa qualité de junior, tandis que Blanc et Hermitte seront tenus de débiter en 2^{me} catégorie.

Cette équipe comporte une homogénéité certaine. Les 15 et 16

juin 1957, à Toulouse, elle ne fut battue qu'en demi-finale par les représentants de la Boule Popéye, de Marseille, tenants du titre pour deux jours encore. Et cela, plus par des erreurs de tactique que dans le domaine de la technique pure. Depuis, les jeunes gapénois ont compris que rien, absolument pas le

moindre artifice fait, ne devait être laissé à l'improvisation ou au hasard. Ils ont appris à construire et à réfléchir, peut-être pas à fond, mais assez cependant pour apporter davantage d'attention aux suites de situations heureuses, à exploiter à fond, ou malheureusement, dont il faut savoir limiter les conséquences.

Les triplettes de Drôme-Ardèche

Il sera facile de reconnaître les champions de Drôme-Ardèche dans les championnats de France.

Les deux équipes de 1^{re} catégorie porteront un écusson bleu, et auront les numéros suivants :

Equipe 15 : Boux Edmond (43), Durand Pierre (44), Vagonay Maurice (45).

Equipe 16 : Raynaud André (46), Vigulier Paul (47), Leroux René (48).

Les trois équipes de 2^{me} catégorie porteront un écusson rouge, et auront les numéros suivants :

Equipe 37 : Bouvier André (103), Reynier (116), Marcel (111).

Equipe 38 : Caudon Georges (112), Bussolini Pierre (113), Reynaud Jean (114).

Equipe 39 : Galdesranguie (115), Cbi (116), Calvier (117).

Les deux équipes juniors porteront un écusson vert, et auront les numéros suivants :

Equipe 17 : Ranc Michel (49), Clavel (50), Bouchet (51).

Equipe 18 : Cudela Michel (52), Nabois (53), Bouvetrol (54).



La triplette des champions Drôme-Ardèche juniors : Ranc - Clavel - Bouchet de Roubaix.

Gloire à la pétanque

Dans le magnifique programme édité par les organisateurs des championnats de France de pétanque, intitulé « Deux jours qu'ébranleront Valence », nous trouvons un excellent poème de Gaudhart ayant pour titre : « Gloire à la Pétanque ». Le voici dans son intégralité :

A tous les grands talents, une culture manque
Si tu ne connais pas ce qu'est une Pétanque...
La Pétanque, Seigneur, c'est international.
C'est le Midi qui vibre au contact du métal :
De Paris à Pékin, de Rome à Pampelune.
On joue en plein soleil et même au tisir de lune.
C'est le Pastis qu'on boit en disant : « A demain ».
La rancune oubliée s'en va comme le pain.
C'est la Provence exquise et toujours aimée,
Qui lance avec le but, son haleine embaumée.
C'est le point qu'on mesure en le sachant perdu,
La ficelle élastique ou l'arbitre vendu.
Le caillou qui détruit la ruse et la science.
C'est la poisse verdâtre ou l'insolente chance,
La critique sévère ou le projet joyeux.
La boule que l'on frappe en fermant les deux yeux.
C'est aussi et surtout parler pour ne rien dire.
Le secret de pleurer, mais de pleurer de rire.
C'est, sous le ciel alpin qu'aucun oxur n'égalé,
Un son de tambourin dans un cri de cigale.

CHEZ LES PETANQUEURS DU BOUTON D'OR DE MONTELMAR

Voilà les résultats au dernier concours de pétanque.
1^{er} : Julien-Franel ; 2^{me} : Tauligne J.-Fréle ; 3^{me} : Palandre A. ; Baptiste ; 4^{me} : Palandre G. - Plagnat.
Classement général : 1. Palandre : 24 points ; 2. Julien, 19 points ; 3. César, 18 points ; 4. Tauligne R., 11 points ; 5.

Images de la rencontre Cavail'on - Bollène



A Valence, le soleil a brillé sur les 13^{es} championnats de France de pétanque dont la première journée a été généralement favorable aux meilleurs

Valence, 5 juillet. — A l'effet du comité Drôme-Ardèche, organisateur de ces 13^{es} championnats de France de pétanque, il convient de poser un record que l'on ne butte pas de si tôt.

Ainsi que, d'ordinaire, le tirage au sort, fort simple, obligeait les délégués à se mettre au lit après minuit seulement, l'opération de vendredi soir, au foyer du théâtre municipal, exigea 65 minutes seulement. Et il s'agissait d'inaugurer la nouvelle formule des pautes de quatre. A 21 h 15, le président Amiel ouvrit la séance d'un mot de préambule, suivi aussitôt de la formalité. A 22 h 20, les 41 pautes étaient constituées dans les trois catégories.

La formule a-t-elle plu ? Nous n'avons pas entendu, malgré nos sollicitations, une seule réclamation. Au contraire, tous les participants exprimèrent la note juste : « C'est très bien ainsi et tout a fait régulier. On y est à l'abri d'une surprise ».

En veut-on une preuve ? Prenons le cas, en deuxième catégorie, des champions de France 1957. Les lauriers de Magnin liquidèrent rapidement les premières phases, tandis que le barrage permit au meilleur nommé de conserver sa qualification pour le déroulement ultérieur du championnat. Les autres, ces derniers, ont été de formations catalanes et d'abord inscrites à l'armorial de la petite boule et qui ne durent leur salut qu'au barrage placé après les deux premières phases.

La raison sportive ayant ainsi reçu pleinement satisfaction, l'organisation, si l'on excepte quelques légères imperfections de préparation — il est difficile de tout prévoir lors d'une innovation — fonctionna comme une machine bien lubrifiée.

Pest-on constater qu'elle doit prendre place parait les organisations les plus appréciées, dans le classement des couleurs vives émanant de la tenue uniforme de tous les concurrents ?

Tenue vestimentaire, tenue des journaux, les deux allèrent en synchronisme.

Même, à l'après, à extérioriser ses sentiments des qu'il prend les boules en main, resta calme.

— Que se passe-t-il, lui avo-nous demandé.

— J'ai changé, n'est-ce pas ?

Avec mes Parisiens, ce n'est plus du tout la même chose. On se transpire, voyez-vous.

Par contre, le mieux rappela opportunément à quelques rares concurrents que le bon ton et les mots doux honoraient mieux leur comportement que des exclamations à faire rougir les compo-sants d'un corps de garde.

Si, en matière, les spectateurs s'approprient qu'en rangs classés, par contre, dès le début de l'après-midi, des centaines d'entre eux entourèrent, particulièrement les jeux sur lesquels opéraient les Juniors et les « grands » de la première catégorie, ceux-ci ayant à leur disposition l'assistance des finales capable de recevoir près de 4.000 personnes.

Etant entendu que la vedette spectaculaire de la deuxième catégorie, Poul-Aubert, le « Pipette » archi-coussa, faisait largement recette.

Car le soleil ne quitta pas le Champs de Mars, à peine remplacé de 11 h 45 par quelques autres de vent. Et cela, bien que l'on soit au Nord, à l'extrême Nord du Midi dont les représentants commencent à abaisser le drapeau de leur loi vers le milieu de l'après-midi.

Les Languedociens, comme les Varois, ne firent pas que susciter de l'intérêt. Ils provoquèrent des surprises et la question se

posait ce soir : Continueront-ils ainsi pendant la deuxième journée ? Et la coalition des Bouches-

du-Rhône parviendra-t-elle à conserver sa suprématie ?

MARCEL BARES.

DEUXIEME CATEGORIE

POULE 1
Baldachino (Constantin), Ni-mon (B.G.R.), Douce (Herauld), Adell (Pyrenées-Orientales).
Première phase — Baldachino & Douce, 15-6 ; Ni-mon & Adell, 13-1.
Deuxième phase — Ni-mon & Baldachino, 13-3 ; Adell & Douce, 10-1.

Barrage — Adell & Baldachino 13-11.
Qualifiés — Ni-mon, Adell.

POULE 2
Poul-Aubert (Aude), Stabiel (Gard, Lézard), Riberty (Hie-Ar-dèche), Duzizon (Nord).
Première phase — Poul-Aubert & Riberty, 13-9 ; Stabiel & Duzizon, 13-1.

Deuxième phase — Stabiel & Poul-Aubert, 13-8 ; Riberty & Duzizon, 13-4.
Barrage — Poul-Aubert & Riberty, 13-3.

Qualifiés — Stabiel, Poul-Aubert.

POULE 3
Benito (Aude), Gatinneau (Charente-Maritime), Tillet (Gironde), Fauque (Maine-et-Loire).
Première phase — Benito & Tillet, 13-3 ; Gatinneau & Fauque, 13-12.

Deuxième phase — Benito & Gatinneau, 13-5 ; Fauque & Tillet, 13-3.
Barrage — Fauque & Gatinneau, 13-3.

Qualifiés — Benito, Fauque.

POULE 4

Barrage : Caldesaigue gagne Boudier 13-7.
Qualifiés : Spain, Caldesaigue.

POULE 5
Bray (Aude), Protin (Pyrénées), Mola (Haute-Garonne), Barro (Pyrenées-Orientales).
Première phase : Mola gagne Bray 13-7 ; Barro gagne Protin 13-3.

Deuxième phase : Barro gagne Mola 13-10 ; Bray gagne Protin 13-3.
Barrage : Bray gagne Mola 13-3.
Qualifiés : Barro, Bray.

POULE 6
Boutin (Aude), Bouffier (Doute), Lesquergues (Gironde), Valls (Pyrenées-Orientales).
Première phase : Boutin gagne Lesquergues 13-10 ; Bouffier gagne Valls 13-6.

Deuxième phase : Bouffier gagne Boutin 13-8 ; Lesquergues gagne Valls 13-7.
Barrage : Lesquergues gagne Boutin 13-5.

Qualifiés : Bouffier, Lesquergues.

POULE 7
Benhamon (Gard), Muratore (Bouches-du-Rhône), Pons (Herauld), Bourgoigne (Var).
Première phase : Benhamon gagne Muratore 13-11 ; Muratore gagne Bourgoigne 13-11.

Deuxième phase : Benhamon gagne Muratore 13-11 ; Bourgoigne gagne Pons 13-5.
Barrage : Bourgoigne gagne Muratore 13-12.

Le soixantenaire de la F. S. F.

Paris, 5 juillet. — Les festivités suivantes ont été organisées au tournoi de hand-ball organisé à l'occasion du soixantenaire de la F. S. F.

— Suisse, Bal Espagne, 21-16. France bat Autriche, 21-16.

CLASSEMENT :

Poule A : 1. Suisse ; 2. Espagne ; 3. Allemagne D. J. K.

Poule B : 1. France ; 2. Autriche ; 3. Allemagne D. J. K. (Océan).

Pour le tournoi masculin de basket, la France a battu l'Autriche, par 66 points à 50.

L'équipe féminine de France bat l'Espagne, 36-34 (mi-temps 21-29).

Partagées par leur match de la veille contre les Autrichiennes, les Espagnoles ont devancé l'équipe française qui aurait la victoire. Le match resta toujours indécis et passionnant, bien qu'assez fatigant au niveau tactique.

CLASSEMENT FINAL

DU TOURNOI :

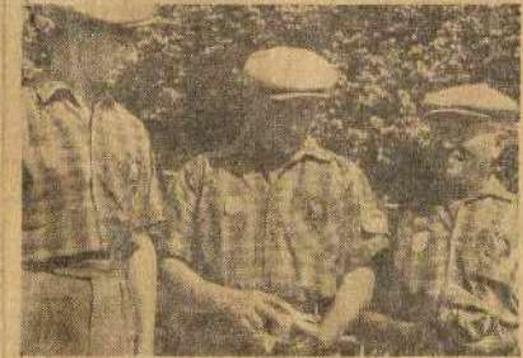
1. Autriche ; 2. France ; 3. Espagne.

Tennis de table. — L'équipe masculine d'Autriche a battu celle de France, par 6 victoires à 3.

L'équipe féminine de France a battu celle d'Allemagne (D.J.K.) par 5 victoires à 4.

Le programme d'aujourd'hui

8 h. — Sélections de finale, 3e catégorie.
9 h. — Huitièmes de finale, 1e catégorie.
9 h. 30. — Quarts de finale, 1re catégorie et Juniors.
10 h. 30. — Quarts de finale, 2e catégorie.
14 h. 30. — Demi-finales toutes catégories.
18 h. 30. — Finales toutes catégories.



La triplète Vayansy-Roux-Durand, du Comité Drôme-Ardèche (1^{re} catégorie), (Clément D.L.)

PREMIERE CATEGORIE

POULE 1

Giloux (B.-d.-R.), Roux (Drôme-Ardèche), Romel (Herauld), Calsson (A.Pes.-Nectunnes).
Première phase : Romel & Gil-

Première phase : Vedel & Timoréau, 13-3 ; Roggero & Valette, 13-1.
Deuxième phase : Vedel & Roggero, 13-10 ; Timoréau & Valette, 13-5.
Barrage : Roggero & Timoréau,

Barrage : Roggero & Timoréau,

PREMIERE CATEGORIE

POULE 1

Gilloux (B.-d.-R.), Roux (Drôme-Ardèche), Ramel (Hérault), Calsson (Alpes-Maritimes).
Première phase : Ramel g. Gilloux, 13-7 ; Calsson g. Roux, 13-3.
Deuxième phase : Ramel g. Calsson, 13-7 ; Gilloux g. Roux, 13-5.
Barrage : Calsson g. Gilloux, 13-6.
Qualifiés : Ramel, Calsson.

POULE 2

Yessayan (B.-d.-R.), Imbert (Cant. Lozère), Arana (Haute-France), Micheletto (Tarn-et-Garonne).
Première phase : Micheletto g. Imbert, forfait ; Arana g. Yessayan, 13-12.
Deuxième phase : Yessayan g. Imbert, forfait ; Arana g. Micheletto, 13-5.
Barrage : Yessayan g. Micheletto, 13-9.
Qualifiés : Arana et Yessayan.

POULE 3

Safioti (B.-d.-R.), Moulins (Centre), Guermier (Hérault), Bernard (Var).
Première phase : Bernard g. Moulins, 13-8 ; Guermier g. Safioti, 13-3.
Deuxième phase : Guermier g. Bernard, 13-8 ; Moulins g. Safioti, 13-9.
Barrage : Moulins g. Bernard, 13-4.
Qualifiés : Guermier, Moulins.

POULE 4

Scrabella (Aisne), Veillon (Aude), Bastien (Haute-Oronne).
Première phase : Veillon gagne d'office ; Scrabella g. Bastien, 13-3.
Deuxième phase : Veillon g. Scrabella, 13-6 ; Bastien gagne d'office.
Barrage : Scrabella g. Bastien, 13-6.
Qualifiés : Veillon, Scrabella.

POULE 5

Magnani (B.-d.-R.), Vely (Gard-Lozère), Sanchez (Gironde), Vidal (Pyrénées-Orientales).
Première phase : Magnani g. Sanchez, 13-4 ; Vidal g. Vely, 13-11.
Deuxième phase : Magnani g. Vidal, 13-1 ; Vely g. Sanchez, 13-3.
Barrage : Vidal g. Vely, 13-3.
Qualifiés : Magnani, Vidal.

POULE 6

Timoreau (Aude), Valette (Gard), Vedel (Hérault), Roggero (Var).

Première phase : Vedel g. Timoreau, 13-8 ; Roggero g. Valette, 13-3.
Deuxième phase : Vedel g. Roggero, 13-10 ; Timoreau g. Valette, 13-5.
Barrage : Roggero g. Timoreau, 13-8.
Qualifiés : Vedel, Roggero.

POULE 7

Audinlan (B.-d.-R.), Reynaud (Drôme-Ardèche), Arca (Lot-et-Garonne), Boudon (Vaucluse).
Première phase : Audinlan g. Arca, 13-2 ; Boudon g. Reynaud, 13-12.
Deuxième phase : Reynaud g. Arca, 13-1 ; Boudon g. Audinlan, 13-10.
Barrage : Audinlan g. Reynaud, 13-11.
Qualifiés : Boudon, Audinlan.

POULE 8

Touche (B.-d.-R.), Tairy (Centre), Diaz (Pyrénées-Orientales), Cluchier (Vaucluse).
Première phase : Touche g. Diaz, 13-4 ; Cluchier g. Tairy, 13-3.
Deuxième phase : Cluchier g. Touche, 13-4 ; Diaz g. Tairy, 13-11.
Barrage : Diaz g. Touche, 13-11.
Qualifiés : Cluchier, Diaz.

POULE 9

Chiletel (Aude), Lafon (Gironde), Vidal (Haute-Garonne), Boni (Alpes-Maritimes).
Première phase : Vidal g. Chiletel, 13-8 ; Boni g. Lafon, 13-8.
Deuxième phase : Boni g. Vidal, 13-7 ; Chiletel g. Lafon, 13-10.
Barrage : Vidal g. Chiletel, 13-11.
Qualifiés : Boni, Vidal.

PARTIE DE CADRAGE

Vedel (Languedoc) g. Diaz (Pyrénées-Orientales) 13-7 ; Boudon (Vaucluse) g. Vidal (Pyr.-Orient.) 13-7.
Quatorze équipes jouent d'office.

LES MEILLEURES DE FINALE

Vidal (Bte-G.) g. Moulins (Centre) 5-0 ; Arana (Haute-France) g. Guermier (Hérault) 4-5 ; Magnani (B.-d.-R.) g. Ramel (Haute-France) 4-1 ; Audinlan (B.-d.-R.) g. Roggero (Var) 4-1 ; Vedel (Languedoc) g. Scrabella (Aisne) 4-6.

D'autre part, les parties ci-après non terminées et qui reprendront dimanche à 8 h.
Yessayan (B.-d.-R.) même 8-3 devant Boni (A.-M.), Calsson (A.-M.) est à 13-7 contre Cluchier (Vaucluse) ; Boudon (Vaucluse) et Veillon (Aude) se trouvent à égalité 9-9.

POULE (Pyrénées-Orientales)

Première phase : Bonho g. Tihel, 13-8 ; Gatincau g. Fauque, 13-10.
Deuxième phase : Bonho g. Gatincau, 13-2 ; Fauque g. Tihel, 13-3.
Barrage : Fauque g. Gatincau, 13-4.
Qualifiés : Bonho, Fauque.

POULE 4

Calsson (Alpes-Maritimes), Aja (Centre), Muratelli (R.-Savoie), Coste (Pyrénées-Orientales).
Première phase : Muratelli g. Calsson, 13-11 ; Aja g. Coste, 13-2.
Deuxième phase : Muratelli g. Aja, 13-4 ; Calsson g. Coste, 13-0.
Barrage : Aja g. Calsson, 13-8.
Qualifiés : Muratelli, Aja.

POULE 5

Dalmasso (Alpes-Maritimes), Quidart (B.-d.-R.), De Fontaine (Hauts-Pyrénées), Zambata (Lot).
Première phase : Dalmasso g. De Fontaine, 13-3 ; Quidart g. Zambata, 13-9.
Deuxième phase : Quidart g. Dalmasso, 13-9 ; De Fontaine g. Zambata, 13-11.
Barrage : De Fontaine g. Dalmasso, 13-2.
Qualifiés : Quidart, De Fontaine.

POULE 6

Malafosse (Aude), Merle (Drôme-Ardèche), Pages (Hérault), Dolgues (Savoie).
Première phase : Malafosse g. Pages, 13-4 ; Merle g. Dolgues, 13-5.
Deuxième phase : Merle g. Malafosse, 13-3 ; Dolgues g. Pages, 13-3.
Barrage : Malafosse g. Dolgues, 13-6.
Qualifiés : Merle, Malafosse.

POULE 7

Gayraud (Aude), Navayan (B.-d.-R.), Pujol (Hte-Garonne), Gauheil (Tarn-et-Garonne).
Première phase : Gayraud g. Pujol, 13-9 ; Navayan g. Gauheil, 13-1.
Deuxième phase : Navayan g. Gayraud, 13-8 ; Pujol g. Gauheil, 13-5.
Barrage : Pujol g. Gayraud, 13-10.
Qualifiés : Navayan, Pujol.

POULE 8

Bayard (Haute-Alpes), Destarac (Drôme-Ardèche), Destarac (Hte-Garonne), Devèze (Vaucluse).
Première phase : Destarac g. Bayard, 13-5 ; Devèze g. Bayard, 13-9.
Deuxième phase : Devèze g. Destarac, 13-4 ; Bayard g. Bayard, 13-9.
Barrage : Destarac g. Bayard, 13-0.
Qualifiés : Devèze, Destarac.

POULE (Rhône, Haute-Savoie)

Ches - du - Rhône, Pétr (Hérault), Bourgogne (Var).
Première phase : Bonhamen gagne Pétr, 13-10 ; Muratore gagne Bourgogne, 13-1.
Deuxième phase : Bonhamen gagne Muratore, 13-11 ; Bourgogne gagne Pétr, 13-1.
Barrage : Bourgogne gagne Muratore, 13-12.
Qualifiés : Bonhamen, Bourgogne.

POULE 13

Valles (Aude), Couffine (Drôme-Ardèche), Marcon (Hérault), Davin (Loire).
Première phase : Marcon gagne Valles, 13-6 ; Couffine gagne Davin, 13-4.
Deuxième phase : Marcon gagne Couffine, 13-10 ; Valles gagne Davin, 13-8.
Barrage : Valles gagne Davin, 13-8.
Qualifiés : Marcon, Valles.

POULE 19

Argolles (Aveyron), Petit (Centre), Faivre (Landes), Saudo (Tarn).
Première phase : Argolles gagne Faivre, 13-1 ; Saudo gagne Petit, 13-1.
Deuxième phase : Argolles gagne Saudo, 13-5 ; Petit gagne Faivre, 13-3.
Barrage : Petit gagne Saudo, 13-1.
Qualifiés : Argolles, Petit.

POULE 20

Menalla (Aisne), Guermier (Gironde), Juillet (Haute-France).
Première phase : Guermier gagne d'office ; Juillet gagne Menalla, 13-9.
Deuxième phase : Juillet gagne Guermier, 13-8 ; Menalla gagne d'office.
Barrage : Menalla gagne Guermier, 13-13.
Qualifiés : Juillet, Menalla.

POULE 21

Artès (Gard), Faurey (Centre), Jaumes (Haute-Pyrénées), Boussel (Lot-et-Garonne).
Première phase : Artès gagne Jaumes, 13-12 ; Faurey gagne Boussel, 13-11.
Deuxième phase : Artès gagne Faurey, 13-11 ; Jaumes gagne Boussel, 13-11.
Qualifiés : Artès, Jaumes.

POULE 22

Volpini (B.-d.-R.), Sauron (Centre), Terron (Gironde), Truquet (Tarn-et-Garonne).
Première phase : Terron gagne Volpini, forfait ; Truquet gagne Sauron, 13-11.
Deuxième phase : Terron gagne Truquet, 13-11 ; Sauron gagne Volpini, forfait.
Barrage : Truquet gagne Sauron, 13-4.
Qualifiés : Terron, Truquet.

PARTIE DE CADRAGE

Richard (Aude) g. Aja (Centre) 13-10 ; Calsson (A.-M.) g. Fauque (Aude-et-Lorraine) 5-4 ; Bourgogne (Var) g. Jaumes (Hte-Pyr.) 4-8 ; Destarac (Hte-Gar.) g.



La tripléte Vayssay-Roux-Durand, du Comité Drôme-Ardèche (1^{re} catégorie).



La tripléte Cadavalgue-Cul-Cataver, du Comité Drôme-Ardèche (2^e catégorie).



La tripléte Renaud-Vander-Laroché, du Comité Drôme-Ardèche (1^{re} catégorie).

JUNIORS

POULE 1

Cabrol (Aude) Berger (B.-d.-R.), Weoly (Hérault), Soque (Pyrenées-Orientales).
Première phase : Cabrol g. Weoly. 13-12 ; Soque g. Berger. 13-7
Deuxième phase : Cabrol g. Soque. 13-11 ; Weoly g. Berger. 13-11
Barrage : Weoly g. Soque. 13-3
Qualifiés : Cabrol, Weoly.

POULE 2

Figueroa (Oran), Pardo (B.-d.-R.) Besson (Hte-Savoie), Bouchavon (Vaucluse).
Première phase : Besson g. Figueroa. 13-10 ; Pardo g. Bouchavon. 13-10
Deuxième phase : Pardo g. Besson. 13-2 ; Figueroa g. Bouchavon. 13-10
Barrage : Figueroa g. Besson. 13-10
Qualifiés : Pardo, Figueroa.

POULE 3

Ortuno (Aude), Bano (Drôme-Ardèche), Hermite (Htes-Alpes), Barbouch (Var).
Première phase : Hermite g. Ortuno. 12-7 ; Barbouch g. Bano. 13-11
Deuxième phase : Barbouch g. Hermite. 13-8 ; Bano g. Ortuno. 13-11
Barrage : Hermite g. Bano. 13-10
Qualifiés : Barbouch, Hermite.

POULE 4

Salmeiron (Aveyron), Tudela (Drôme-Ardèche), Coffigna (Hte-Garonne), Caudy (Aisne).
Première phase : Salmeiron g. Coffigna. 13-3 ; Tudela g. Caudy. 13-3
Deuxième phase : Tudela g. Salmeiron. 13-3 ; Coffigna g. Caudy. 13-3
Barrage : Salmeiron g. Coffigna. 13-4
Qualifiés : Tudela, Salmeiron.

POULE 5

Freret (Aisne), Morau (Doubs), Daray (Hérault), Massart (Hte-Of-France).
Première phase : Parayre g. Freret. 13-3 ; Massart g. Morau. 13-7
Deuxième phase : Massart g. Parayre. 13-1 ; Parayre g. Morau. 13-6
Barrage : Parayre g. Freret. 13-6
Qualifiés : Massart, Parayre.

POULE 6

Semper (Aude), Mellak (B.-d.-R.), Santilippo (Gard-Lozère), Rigaud (Var).
Première phase : Santilippo g. Semper. 13-10 ; Mellak g. Rigaud. 13-7
Deuxième phase : Santilippo g. Mellak. 13-6 ; Semper g. Rigaud. 13-8
Barrage : Mellak g. Semper. 13-11

POULE 9

Riera (Aveyron), Soulagas (Gard-Lozère), Manificier (Hérault), Mariner (Moselle).
Première phase : Manificier g. Riera. 13-12 ; Soulagas g. Mariner. 13-12
Deuxième phase : Soulagas g. Manificier. 13-9 ; Riera g. Mariner. 13-9
Barrage : Manificier g. Riera. 13-12
Qualifiés : Soulagas, Manificier.

POULE 10

Rey (Aveyron), Darold (Cote-d'Or), Sabourin (Hte-de-France), Clertan (Vaucluse).
Première phase : Sabourin g. Rey. 13-5 ; Clertan g. Darold. 13-10
Deuxième phase : Clertan g. Sabourin. 13-4 ; Darold g. Rey. 13-5
Barrage : Darold g. Sabourin. 13-10
Qualifiés : Clertan, Darold.

POULE 11

Berzer (Htes-Alpes), Roustan (B.-d.-R.), Fourrier (Gironde), Estano (Var).
Première phase : Berzer g. Fourrier. 13-4 ; Roustan g. Estano. 13-11
Deuxième phase : Roustan g. Berzer. 13-9 ; Estano g. Fourrier. 13-9
Barrage : Estano g. Berzer. 13-11
Qualifiés : Roustan, Estano.

POULE 12

Sirney (Aveyron), Capelli (B.-d.-R.), Magnin (Isère).
Première phase : Capelli g. Sirney. 13-11 ; Magnin g. Sirney. 13-11
Deuxième phase : Magnin g. Capelli. 13-7 ; Sirney g. Capelli. 13-6
Barrage : Capelli g. Sirney. 13-6
Qualifiés : Magnin, Capelli.

POULE 13

Richard (Aude), Bonomy (H.D.), Brouillet (Hérault).
Première phase : Bonomy g. Richard. 13-3 ; Brouillet g. Richard. 13-3
Deuxième phase : Brouillet g. Bonomy. 13-4 ; Richard g. Bonomy. 13-4
Barrage : Plus de barrage, le bureau national, après un tirage au sort, a décidé d'organiser deux épreuves exceptionnelles, de qualification, dans cette poule.
Qualifiés : Brouillet, Bonomy, Richard.

POULE 14

Spaso (B.-d.-R.), Coldegaquis (Drôme-Ardèche), Penla (Gers), Scudeller (Hte-Garonne).
Première phase : Spaso g. Penla. 13-3 ; Scudeller g. Coldegaquis. 13-4
Deuxième phase : Spaso g. Scudeller. 13-3 ; Coldegaquis g. Penla. 13-9

1971, à 8 : Destarac (Hte-Gar.), Malafosse (Aude) à 7 ; Julien (Hte-de-France), Benito (Aude) à 7 ; De-France (Hte-de-France) à 7 ; Simon (Hte-R.) à 11 ; Barthe (Pyr.-Orient.) à 11 ; Petit (Cantal) à 11 ; Magnin (Isère) g. Darold (Cote-d'Or) à 0 ; Bonamy (B.-d.-R.) g. Rigaud (Var) à 0 ; Quindou (Hte-R.) g. Arzelat (Aveyron) à 5 ; Sidano (B.-d.-R.) g. Meze (Dr.-Ld.) à 11 ; Manificier (Hérault) g. Mariner (Moselle) à 11 ; Adol (Pyr.-Orient.) g. Vales (Aude) à 0
Deuxième équipe gagnant d'office.

LES SEIZIEMES DE FINALE

Ces seizièmes de finale se dérouleront que dimanche à 8 h. Le tirage au sort a donné les résultats ci-dessous : Bonomy (Hte-R.) contre Pujol (Hte-Gar.), Spaso (B.-d.-R.) contre Julien (Hte-de-France), Brouillet (Var) contre Sabourin (Gard-Lozère), Novyan (B.-d.-R.) g. Benhamon (Oran), Quindou (B.-d.-R.) g. Barthe (Hte-R.), Adol (P. O.) g. Clertan (Var), Manificier (Hérault) g. Brouillet (Gers), Estano (Aude) g. Devide (Vaucluse), Coldegaquis (Drôme-Ardèche) g. Arles (Oran), Richard (Aude) g. Magnin (Hte-R.), Brouillet (Hte-R.) g. Truchard (Gard) et Darold (Cote-d'Or) g. Clertan (Hte-R.), Capelli (B.-d.-R.) g. Lescage (Gironde), Destarac (Hte-Gar.) g. Magnin (Aisne), Soulagas (Gard-Lozère) g. Philadelph (Aude), De Fontaine (Hte-de-France) g. Torre (Gironde).

Aujourd'hui sur le Rhône au bassin de l'Hôpital à Bourg-les-Valence

Championnats de joutes du District sud

organisés par l'Espérance Nautique de Bourg-les-Valence avec la participation des clubs de Tournon, La Roche-de-Glun, La Voulte, l'Île-sur-Sorgue, Valence et Bourg-les-Valence. Début des passes à 15 heures

La Prévention Routière

Les dépenses d'entretien pannes, freins, éclairage, etc. constituent un bon placement



La triplette Couderc-Bissolati-Regnaud, du Comité Drôme-Ardèche (2^e catégorie) (Cliché D.L.)

A VIRENE CYCLISME

Issautier (E. C. Duquesne) vainqueur du Prix Thomas

Aujourd'hui au Teil le Grand Prix cycliste Henri Gélis

Le Prix Thomas s'est disputé hier à Vienne. En voici le classement :

1. Issautier (E.C. Duquesne), les 68 km en 2 h 12' 19"
2. Catalité (U.A.P.L. Grenoble) ; 3. De Barto (H.C. Valence) ; 4. Chappet (H.C. Valence) ; 5. Tomas (Saint-Germain-Lavaur) ; 6. Villiers (A.C. Valence) ; 7. Garcia (U.C. Rambouillet) ; 8. Novazyk (V.C. Roubaix) ; 9. Baillet (Vienne Cyclisme) ; 10. Patruco (U.A.P.L. Grenoble) ; 11. Roy (U.C. Montpellier) ; 12. T. Rabouin (V.C. Terreaux) ; 13. Reichen (A.S.E.B. Lyon) ; 14. Colonna (U.A.P.L. Grenoble) ; 15. Fournier (V.C. Glorion) ; 16. Collat (A.S. F.B. Lyon) ; 17. Jacquet (V.C. Brocheux) ; tous dans le même temps ; 18. Dubouché (V.C. Brocheux-Bourbon) ; 19. Simon (V.C. Brocheux)

Sur les coureurs qui prendront le départ, s'alignent dans le Grand Prix cycliste Henri Gélis certains sont bien décidés à s'imposer sur le parcours qui comportera comme obstacle sérieux pour des jeunes la montée des Combes, mais dans les vainqueurs possibles ne pourrait-il pas de retarder partiellement leur effort ?

Bien sûr, ce sont surtout les concurrents qui nous donneront le résultat (hors de cette liste, inutile de s'inscrire aujourd'hui pour les épreuves du cyclisme qui se feront sur l'hippodrome, sans épreuves).

- LES ENGAGÉS :
1. Fournier ; 2. Bournaud ; 3. Puyat ; 4. Lier ; 5. Vidal ; 6. Puyat ; 7. Didier, tous de Crest ; 8. Bouché ; 9. Fracasso ; 10. Proumen ; 11. Buisson ; 12. Sabinet ; 13. Tranchesi ; 14. Luchet ; 15. Bona ; 16. Trinet ; 17. Courard, tous de Romans ; 18. Buisson ; 19. Sabinet ; 20. Richard ; 21. Vivaldi ; 22. Godec, tous de Privas ; 23. Lamoignon ; 24. Barthe ; 25. Barandieu ; 26. Dupin ; 27. Rey ; 28. Humbert, tous de Valence, etc.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PETANQUE A VALENCE

PÉTANQUERIES...



M. Perrin, maire de Valence entouré de son conseil municipal, reçoit les délégués des comités départementaux. (Cliché Photo-Press)

VALENCE A BIEN REÇU SES HOTES

Il y eut des réceptions, bien sûr. Ne sont-elles pas faites pour renforcer l'amitié. C'est ainsi qu'en fin de matinée au café des Négociants, la Maison Péc qui patronne ces championnats avait invité officieusement...



Les délégués Drôme-Ardèche s'ajournent au secrétariat. Les éternels « guilleurs ». (Photos André Deval et Jacques Cérézo - Photo-Press)



L'effort vestimentaire fut très apprécié au cours de ces championnats. Tenait les pétanqueurs de Maramande qui, très arriérés, vantaient la richesse de leur région ; la tonale.



Vue plongeante sur les jeux de la première catégorie durant le déroulement des parties.



A la réception de « Péc » qui patronne ces championnats.

Longtemps le ciel demeura menaçant durant la matinée et nous qui avions rien de sympathique.

Mais, cependant, le soleil ne manqua pas de nous faire sa cour. C'est ainsi qu'en fin de matinée au café des Négociants, la Maison Péc qui patronne ces championnats avait invité officieusement...

Comme il y a un an en les bouillottes, aujourd'hui les pétanqueurs de toutes les régions de France ont été enthousiasmés par le cadre à la fois confortable, ombragé, spacieux, voire reposant qu'a offert l'espérance de Mars.

Sur ce chapitre, un concert de hautages fut fait à l'honneur du précédent Amiel et de son établissement, et aussi de la ville de Valence qui a toute sa réputation d'être accueillante.

Les Championnats 1958 marquent une petite révolution dans le jeu de la pétanque avec le déroulement des premières parties par poules de quatre. Cette innovation semble avoir donné satisfaction à tous les imprévus participants et à leurs dirigeants.

Valence aura donc été, une nouvelle fois, une étape, celle des poules en matière de pétanque avec les perfectionnements d'usage, la compétition par poules doit fournir la sélection chez les gens de la geste, bouill.

Félicitations, compliments et honneur au Comité Drôme-Ardèche et au Secteur de Valence de pétanque furent largement votés par la Fédération Nationale espérant, sur le théâtre des opérations, par le président d'honneur Ernest Pissot et le président Louis Allier, qui étaient accompagnés de tout leur état-major avec MM. Moyet, secrétaire général, Massabo, trésorier général, Orain, secrétaire administratif, Dary, P. Viron, Dureau, etc.

Cette bonne humeur ne manqua pas cependant durant toute la journée dans les allées du Champ de Mars. Elle avait l'accent masculin, évidemment, mais aussi le mystère languedocien, pyrénéen, forézien, languedocien et même le « point » de la capitale.

Si l'organisation valentinois fut considérée comme l'une des plus réussies, ces 17 Championnats furent également marqués par l'effort vestimentaire accompli par les équipes. On peut dire que la présentation aura été un des atouts du succès de cette manifestation.

Sur ce chapitre, on admira notamment la tenue de pelotari de la triplette languedocienne aux chemises et pantalons blancs, écarlates et ceinture à franges noires.

En tenue folklorique de pelotari, les représentants de Pau firent grosse impression.



Les champions juniors de Paris, Mansart, Cabanous, Chauvet, font des emplettes.



A la réception de « Péc » qui patronne ces championnats.



En tenue folklorique de pelotari, les représentants de Pau firent grosse impression.

tion aura été un des atouts du succès de cette manifestation.

Sur ce chapitre, on admira notamment la tenue de pelotari de la triplette languedocienne aux chemises et pantalons blancs, écarlates et ceinture à franges noires.

Comme il y a un an en les bouillottes, aujourd'hui les pétanqueurs de toutes les régions de France ont été enthousiasmés par le cadre à la fois confortable, ombragé, spacieux, voire reposant qu'a offert l'espérance de Mars.

Sur ce chapitre, un concert de hautages fut fait à l'honneur du précédent Amiel et de son établissement, et aussi de la ville de Valence qui a toute sa réputation d'être accueillante.

Les Championnats 1958 marquent une petite révolution dans le jeu de la pétanque avec le déroulement des premières parties par poules de quatre. Cette innovation semble avoir donné satisfaction à tous les imprévus participants et à leurs dirigeants.

Valence aura donc été, une nouvelle fois, une étape, celle des poules en matière de pétanque avec les perfectionnements d'usage, la compétition par poules doit fournir la sélection chez les gens de la geste, bouill.

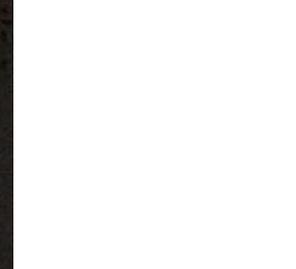
Félicitations, compliments et honneur au Comité Drôme-Ardèche et au Secteur de Valence de pétanque furent largement votés par la Fédération Nationale espérant, sur le théâtre des opérations, par le président d'honneur Ernest Pissot et le président Louis Allier, qui étaient accompagnés de tout leur état-major avec MM. Moyet, secrétaire général, Massabo, trésorier général, Orain, secrétaire administratif, Dary, P. Viron, Dureau, etc.

Cette bonne humeur ne manqua pas cependant durant toute la journée dans les allées du Champ de Mars. Elle avait l'accent masculin, évidemment, mais aussi le mystère languedocien, pyrénéen, forézien, languedocien et même le « point » de la capitale.

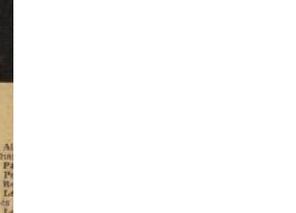
Si l'organisation valentinois fut considérée comme l'une des plus réussies, ces 17 Championnats furent également marqués par l'effort vestimentaire accompli par les équipes. On peut dire que la présentation aura été un des atouts du succès de cette manifestation.

Sur ce chapitre, on admira notamment la tenue de pelotari de la triplette languedocienne aux chemises et pantalons blancs, écarlates et ceinture à franges noires.

En tenue folklorique de pelotari, les représentants de Pau firent grosse impression.



Les champions juniors de Paris, Mansart, Cabanous, Chauvet, font des emplettes.



A la réception de « Péc » qui patronne ces championnats.



En tenue folklorique de pelotari, les représentants de Pau firent grosse impression.

DEUXIEME CATEGORIE

Seizièmes de finale

Falga g. Hensmy (B.-d.-R.), 13-10 ; Juliet g. Boaro (B.-d.-R.), 6 ; Bourgeois g. Bistric (Gard-Lozère), 7 ; Benhamou g. Novkyan (B.-d.-R.), 8 ; Quidou g. Marryes (Pyrénées-Orientales), 3 ; Clévan g. Adell (Pyrénées-Orientales), 9 ; Bouffier g. Manfouier (Hérault), 4 ; Devese g. Bran (Aude), 8 ; Caldezaigue g. Ariss (Oran), 9 ; Muscarelli g. Richard (Aude), 4 ; Rouillet g. Truniet (Tarn-et-Garonne), 9 ; Moutan g. Maghin (Aude), 8 ; Lesgozranes g. Capell (B.-d.-R.), 10 ; Destarac g. Médalin (Aude), 9 ; Soulares g. Prigauvert (Aude), 8 ; Torres g. Defontaine (Ile-de-France), 10.

Clévan (Vaucluse) et Muscarelli (Haute-Savoie) obtiennent également une qualification, celle que Devese (Vaucluse) peine davantage pour sortir Bran à 8 points. Caldezaigue (Oran-Artésien) agit de même pour mettre Ariss à la suite.

Et Maghin est battu par Moutan dont l'équipe est bien l'une des meilleures des Bouches-du-Rhône dans la compétition de 2^e catégorie.

Huitièmes de finale

Moutan g. Destarac (Haute-Garonne), 13-9 ; Lesgozranes g. Palol (Haute-Garonne), 9 ; Soulares g. Caldezaigue (Oran-Artésien), 9 ; Clévan g. Benhamou (Oran), 9 ; Muscarelli g. Devese (Vaucluse), 7 ; Juliet g. Torres (Gironde), 7 ; Bourgeois g. Quidou (B.-d.-R.), 9 ; Rouillet g. Bouffier (Doubs), 9.

La représentation régionale s'améliore, de même que celle des Bouches-du-Rhône, le nivellement des valeurs apparaît. Caldezaigue ne peut rien contre des Gardois déterminés à qui tout réussit.

Moutan d'une lutte de trois heures avec Novkyan, l'Oranais Benhamou accède fortement à la réaction, ne dim. Clévan profite pour l'empêcher de sauver même l'honneur.

Et Muscarelli régit le sort du Vauclusien Devese, ce qui lui permet une qualification méritée.

Sur huit équipes, seule celle de Rouillet demeure pour représenter le Comité des Bouches-du-Rhône. Du moins possède-t-elle de fortes qualités, mais pourra-t-elle résister aux assauts que les triplettes d'Alsace, d'Alsace vont lui livrer ?

Quarts de finale

Clévan g. Juliet (Ile de France) 18 - 2.

Les Georges g. Muscarelli, Clévan, Prillet (Haute-Savoie) 13 - 8, Rouillet g. Bourgeois (Var) 13-11, Moutan g. Soulares (Gard) 13-8.

Les meilleurs représentants de l'Ile de France sont stoppés par les hommes de Clévan, habitués au championnat de France et qui prennent tout de suite une option en vue des demi-finales, option qu'ils ne tardent pas à lever dans de très satisfaisantes conditions.

Cette fois Muscarelli trouve, non seulement une forte résistance de la part des Girondins de Les Georges, mais aussi une offensive incessante, contre laquelle il amouline définitivement les possibilités hauts-volés.

DEMI - FINALES

Moutan (B. D. R.), Clévan, Juliet, Palols (Boule Jézouze Boulonnais) 15 - 4.

Rouillet (Languedocien) g. Les Georges, Nallet, Labeyrie (Gironde) 15 - 7.

Le rendement vauclusien se présente en assez mauvaise forme en ce début d'après-midi fortement ensoleillé. Si bien que Rouillet en profite pour progresser à 8 - 5. Un surcôté de Clévan donne 4 points aux Boulonnais dont c'est le chant du cygne. La merveilleuse machine à tirer et à pointer de Rouillet et de ses coéquipiers souffre dans l'ourlet toute tentative de redressement adverse.

Immédiatement en action, Rouillet s'avance à 7 - 2, concède un point, en reçoit cinq consécutivement. Le Volc à 13 - 3. Un surcôté des Girondins, une accélération de Rouillet et c'est une équipe languedocienne qui disputerà la finale.

FINALE

Moutan, Baccardi, D'Amatta (Boule de la Vieille Chapelle, Marseille) g. Rouillet, Saragosa, Mavet (Pyrénées d'Aspiran, Hérault) : 2-8, 3-3, 1-2, 16-2, 16-0, 10-10, 13-10, 13-13, 13-13, 10-13, 16-13, 17-13, 17-17, 15-17.

Pourcentages des tireurs : D'Amatta : 7 sur 9 ; Baccardi : 4 sur 8, dont 1 carreau ; Moutan, 1 sur 3 ; Rouillet : 12 sur 18, dont 3 carreaux ; Saragosa : 5 sur 8.

Les deux formations se valent. Par trois fois, elles se trouvent à égalité : 10-10, 13-13 et 17-17. Il fallait un vainqueur, ce fut Moutan, qui sauva ainsi l'honneur des Bouches-du-Rhône.

JUNIORS

Quarts de finale

Pardo g. Pin André, Monnin Bernard, Bouquier Jean-Marie (Le Billay, Chambéry), 13-8 ; Calais g. Stocker (Hautes-Pyrénées), 13-12 ; Parage g. Mellak (B.-d.-R.), 15-7 ; Sidney g. Labasse (Gironde), 15-16.

Les jeunes Chambériens inquiètent leurs adversaires, mais à l'instant de prendre l'avantage, l'un d'eux démarque. Il s'ensuit un passage à vide des deux camps, un retard à 6-10. Un nouveau coup de collier les porte à 8-10, alors que les Marseillais osèrent encore leur accordant en jouant avec roboron.

DEMI - FINALES

Calais (Lot et Garonne) g. Parage, Grand, Lagan (Languedocien) 16 - 6.

Sidney (Cantus) g. Pardo, Bannet, Bernole (B. D. R.) 15 - 8.

En 60 minutes et sept jets de buts, l'équipe Calais ne laisse aucun espoir aux gens de Montpellier absolument incapables de placer un point, sans qu'il soit immédiatement détruit.

Dix minutes de plus et les cartistes s'éliminent, sans avoir à peiner, la dernière formation des Bouches-du-Rhône, grâce à une conduite logique des opérations. Devant laquelle les Marseillais avouèrent leur impuissance en rendant hommage au jeu efficace des joueurs de Sidney (Centre). Une seule fois, Pardo réalisa l'égalisation à 4 - 4. Ensuite, rien n'allait plus dans le camp marseillais.

FINALE

Calais, Carbonnet, Sidney (Club « Libre », Clermont-Ferrand) g. Bernet, Proustou, Calais (Boule des Haies, Agen) : 2-0, 3-0, 7-0, 8-0, 8-1, 9-2, 9-4, 11-4, 13-4, 14-4, 16-4, 17-4, 18-4.

Pourcentages des tireurs : Sidney : 13 sur 17, dont 3 carreaux ; Carbonnet : 6 sur 8, dont 2 carreaux ; Calais : 17 sur 25, dont 4 carreaux et 1 but ; Proustou : 2 sur 4.

La plus grande partie des spectateurs tourne ses regards vers le match terminal des juniors qui offrent une splendide exhibition étonnante surtout des nouveaux champions de France.

Les championnats de France de pétanque sont terminés

« Pour le développement du sport boules, la « longue » et la pétanque doivent se tendre la main » a déclaré le président national ALTERIO au banquet officiel

C'est à la table majestueusement recouverte du Restaurant André Pic, que samedi soir (après un avant fait élargi dans nos éditions d'hier) le Comité Drôme-Ardèche de Pétanque a reçu les membres de la Fédération et les équipes départementales.

Le banquet qui se déroula dans une ambiance agréable devant fournir l'occasion au président de la Fédération Nationale qui présenta son premier banquet officiel de nomination et de remerciement, fut une occasion de développer les grandes lignes des projets du bureau fédéral qui entend intensifier ses efforts pour le développement encore plus poussé de la pétanque qui en douze ans a grandi d'une manière étonnante.

M. Alterio devait en outre s'entretenir avec force intérêt que retentissait sur le plan de l'équipement sportif la « longue » et la « pétanque » et se tendait la main, pour une propagande payante du sport boules en général.

Pour mener à bien cette action, la Fédération de Pétanque mène actuellement le lancement du Xor de France de la Pétanque qui, à l'exception du Tour de France cycliste visitera par étapes toutes les régions avec l'organisation d'importantes concours qui seront agrémentés d'une partie attrayante dans le chantier Rudy Hignouren sera la vedette.

Dans son allocution le président national ne devait pas manquer de vous de reconnaître les qualités de dirigeant et d'organisation de son ami M. Amiel qui, avec le concours de nombreux compétiteurs, a fait ces championnats 1958 une manifestation réussie sur tous les tableaux.

Auparavant, M. Amiel avait tenu à mettre en relief l'aide précieuse apportée par la municipalité de Valence, le travail accompli par ses collaborateurs



C'est dans la casquette du commissaire général, M. Noël Lécane, que s'effectuait le tirage au sort.



La table officielle du cours du banquet offert samedi soir, au restaurant Pic, par le Comité Drôme-Ardèche. Au centre, M. Bouillon, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, entouré des présidents Alterio et Amiel.

« Pétanqueries »

C'est un véritable soleil de Marseille qui présida aux finales de ces 13 championnats de pétanque.

Le cadre était inondé de lumière et dans les tribunes abondamment garnies les toilettes colorées, les casquettes blanches et les chapeaux en papier du « Dauphiné libre » formaient des notes colorées.

Dans l'arène, les équipes aux tenues dures complétaient heureusement cette palette de peinture qui constituait le carré d'honneur.

Imparable présentation des équipes finalistes entourées de leurs présidents de comité respectifs. Heureux fières et peut-être aussi quelque peu intimidés de se trouver là, MM. Dournier pour l'île de France ; Spichard pour le Languedoc ; Dru pour le Lot et Garonne ; Marcero pour les Bouches-du-Rhône ; Pail, pour le Centre.

M. Jean Perdrix, maître de Valence (pour la première catégorie), M. Bouillon, directeur de la Jeunesse et des Sports (pour la deuxième catégorie) et M. Alterio président fédéral (pour les juniors) lancèrent le bal.

La triplette Manoukian avait gagné le fossé oblique le premier vainqueur de la ville à mettre les pieds dans le rond à trois reprises sur un terrain minutieusement repéré.

Un vase de Sores offert par M. René Coby récompensait les champions première catégorie, le coupe du « Dauphiné libre » était attribuée aux juniors.

Mais les finalistes furent comblés de couleurs d'ailleurs, en vins, fruits, sables, chocolats, cravottes, paires de boules.

De quoi s'équiper abondamment et emporter un souvenir marquant de Valence.

Nous avons eu l'occasion de dire combien étaient recherchés, voire pittoresques, les tenues des différentes triplettes.

Ce bon ton devait être couronné par un prix de tirage qui d'ailleurs rendit le choix du jury particulièrement difficile.

Son vote fut justement apprécié : première catégorie : 1^{er} ex aequo, Girond et Alpes-Martiniens ; deuxième catégorie, 1^{er} ex aequo, Lot et Garonne et Landes ; Juniors, 1^{er} ex aequo, Ile-de-France et Girond.

Catastrophe ! La tradition a été bouleversée.

La triplette champion de France est parisienne, alors les épithètes, on se laisse « débonniser ».

Il est vrai qu'Armana et ses équipiers qui, en outre, pour la première fois le titre national sont des purs Marseillais... Parisiens depuis trois ans car ils ont toujours été en faveur de la petite boule. La preuve...

MM. Pezin (Aisnon) ; Jouille (Valence) et Guillaume (Valence) arbitrèrent ces duels Paris-Marseille (première catégorie), Marseille-Béziers (deuxième catégorie), Agen-Clermont-Ferrand (juniors), la victoire pour à l'instar, les explications ne donneront lieu à aucun reproche. Parmi les brux tendus vers le ciel, la casquette nerveusement arrosée illustrèrent la manifestation d'un jeu ou l'impression d'un jeu.

Avant que se jouent les parties capitales, la Maison Pic qui accordait son patronage à ces championnats avait réuni tous les délégués au cours d'un apéritif d'honneur sans doute pour qu'ils manifestent leur esprit sportif avant d'entrer dans l'arène dans la bataille.

À que le meilleur gagnât il n'en fut pas moins leur terre en compagnie des Doyens-Piton et Mathieu qui recevaient et des présidents Alterio et Amiel et aussi de M. Bajeux président de l'Office valentinois des sports.

Dans nos éditions du dimanche nous avons relaté que, samedi, au cours d'une réunion intime mais empreinte d'une sympathique cordialité et en présence de M. Alterio, président de la Fédération Nationale de Pétanque, M. Amiel commissaire général, remit le diplôme et la médaille d'argent de la Fédération à M. Noël Lécane, vice-président du Comité, arbitre

national et président de la commission des arbitres Drôme-Ardèche, et à M. Maurice Vienne, trésorier général, qui, avec leur dévouement habituel, se sont largement dépensés pour la réussite de ces 13 Championnats.

Sur notre document, M. Amiel complimenta MM. Vienne (à gauche) et Lécane (à droite).

Alors que sous les applaudissements pétanqueurs du Nord, du Centre et du Midi s'empoussièrent pour décrocher le titre, M. Amiel qui, pendant deux jours eut l'œil sur tous les comportements de l'organisation sans abandonner le courrier, jetait du haut du podium un coup d'œil circulaire sur le Champ-de-Mars et concluait : « C'est fini, mais ça s'est bien passé, n'est-ce pas ? »

Tout fut parfait, président.

Et alors que le soleil s'élevait et que les commentaires allaient bon train sur la manière dont furent obtenus les trois titres, M. Noël Lécane, le commissaire général, se leva et prononça un discours si magnifique que nous ne le résumons qu'avec un peu de tristesse et s'épanouit le front.

Lui aussi, à l'image de ses camarades du Comité Drôme-Ardèche de pétanque méritait bien d'être cité au tableau d'honneur de ce national que depuis des mois il préparait avec soin et qu'il orchestra avec amabilité.

Marché aux fruits de Thuyets du 4 juillet

Entrée 2.000 kg. de cerises ont été amenés sur notre place.

Courge, pratiquée communément (dourtes), 80 à 100 fr. ; sans queue, 100 fr.

Vente active.

Marché d'Aubenas du 5 juillet

Céris (la douzaine) 230 ; heures (la douzaine) 150 à 160 ; canards 450 à 480 ; dindes 600 ; lapins 300 ; oies 300 ; poulets 200 ; poulets vides 600 ; poulets 400 ; pigeons 500 à 700 ; pintades 200 ; bananes 150 à 200 ; oranges 170 à 200 ; pommes 150 à 200 ; cerises 150 ; pêches 120 à 200 ; abricots 240

Marché de St-Félicien du 4 juillet

Veaux, 330 à 350 F ; brebis, moutons, 120 à 130 F ; agneaux, 260 à 330 F ; porcs, gras, 260 à 300 F ; poulets, 220 à 280 F ; pintades, 350 à 400 F ; lapins, 250 à 300 F ; fromages de chèvre, 400 F ; beurre, 420 à 450 F. Le tout au kg ; œufs, 13 et 10 F pièce.

Marché de Gros de Valence du 5 juillet

Légumes — Aux 100-130 ; asperges 80-80 ; artichauts 50-50 ; bettes 40 ; carottes 40-50 ; chou 30 ; choux-fleurs 80-100 ; épinards 70-80 ; haricots ; pois 100 ; vert 110 ; fèves 150 ; haricots 40-50 ; navets 40-50 ; oignons 40-50 ; petits pois 80-100 ; pois normands 150 ; pommes de terre nouvelles 30-32 ; polenta 80-100 ; radis, le paquet 20 ; tomates 80-120.

Fruits — Abricots 250-320 ; bananes 160 ; cerises 180-200 ; citrines 200 ; fraises 120-150 ; framboises 380 ; oranges 180 ; pêches 180 ; poires 150 ; pommes 100

Marché de Pont-de-l'Évêque du 4 juillet

Apport : 15 tonnes.

Pêches : 100-140 ; Abricots 180-220.

Vente active.

Marché aux fruits de Thuyets du 4 juillet

Entrée 2.000 kg. de cerises ont été amenés sur notre place.

Courge, pratiquée communément (dourtes), 80 à 100 fr. ; sans queue, 100 fr.

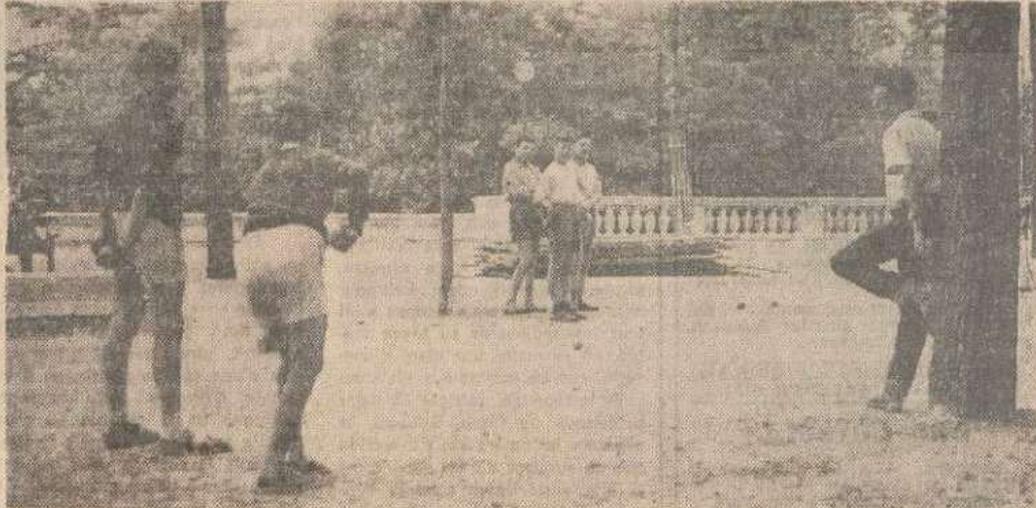
Vente active.



Vue générale du carré d'honneur pendant la présentation des équipes finalistes.

Après les Fêtes du Championnat de France de Pétanque LES OUVRIERS MUNICIPAUX ONT DÉMONTÉ LES BARRIÈRES ET LES PÉTANQUEURS VALENTINOIS ONT REPRIS POSSESSION DU CHAMP-DE-MARS

M. Joseph Serment champion des Mots Croisés du programme



Les pétanqueurs valentinois (tels ces futurs champions) ont repris paisiblement possession du Champ-de-Mars. (Photo « D. L. »)

Adieu paniers, vendange est faite !... Une belle vendange, ou plutôt une belle moisson de lauriers qu'ont récoltés durant ces deux journées du championnat national les pétanqueurs venus à Valence des quatre coins de France.

Sous la petite pluie fine d'hier matin (elle avait eu le bon goût d'attendre la fin de la compétition) les ouvriers municipaux ont pris possession du champ de mars, démonté les barrières de fer et roulé les clôtures d'échelas qu'ils chargeaient au fur et à mesure comme des gerbes, dans les camions de la voirie.

Il n'est point trop tard pour rappeler ces journées qui attirèrent vraiment la grande foule et ébranlèrent Valence, ainsi que le promettait le programme.

Un beau programme d'ailleurs, présenté avec beaucoup d'esprit et une bonne dose d'humour puisque, sauf erreur, l'une des premières images en montrait, tirée du film « Honoré de Marseille ».

à L'ALHAMBRA

N TECHNICOLORE

— Dorothy MALONE

GM POLICIER

LA GACHETTE

nt représenté aux matches
aphiné-Savoie
tauphiné-Savoie

En juniors, Gay sur 200 m., Berthet sur 400 m., Meot au saut en hauteur, Foulletier au poids avec Blanche qui est aussi retenu au javelot et aux relais 4 x 3 x 2 x 100 en compagnie de Gay et des Grenoblois. La même équipe rencontrera l'Auvergne le dimanche 3 août à Grenoble.

Le comité directeur du Cercle Athlétique de Valence prie instamment les athlètes sélectionnés qui sont en vacances de confirmer de toute urgence leur participation à M. Gemain, rue de l'Université à Valence, tél. 25.37 ou à M. Ronat, rue Freyssinet à Valence et d'autre part, leur conseil de s'entraîner avec application afin de faire honneur à leur sélection.

Les entraînements ont lieu les mardi, mercredi et vendredi à partir de 17 h. 30 au stade du polygone.

C. Valentinoise)

Le festival de la démont

l'invention de la pétanque par les rusés Phocéens assiégés, au moyen des boulets de pierre que catapultait sur eux l'ennemi.

L'histoire ne dit pas si Championnet, général d'artillerie, en fit autant avec ses boulets de canon, mais tout porte à le croire, vu celui, monumental, qu'il garde jalousement depuis, qu'il est juché sur son piédestal valentinois. Quant aux amis des lettres, ils ont été comblés avec le poème de Gaudibert qu'expliquait aux profanes — mais en est-il parmi nous ? — ce qu'est la pétanque pour un vrai pétanqueur !

C'est le point qu'en mesure en le souhaitant perdu,

La ficelle élastique et l'arbitre

Le caillou qui détruit la ruse et

C'est la poisse verdâtre ou l'insolente chance.

Sur ce programme-phénomène

les cruciverbistes ne furent même pas oubliés ; on proposait à leur sagacité, entre deux parties, un joli petit problème de mots croisés. Avec des définitions se rapportant au noble jeu « ...les rois de cette fête » (c'était, il va de soi, les pétanqueurs) ou bien « susceptibles d'être sciées »

« Hé ! Hé... souvenons-nous de certaines boules, nazuère, farcies à la grenaille de plomb ou au mercure ...

Un prix en espèce de 10.000 fr. était promis à la personne qui rapporterait une grille identique à la grille-type et indiquerait le nombre de réponses exactes se rapprochant le plus du nombre réel.

Ce fut naturellement une belle petite compétition, en marge de la grande. Et si, pour la première fois depuis sa création, ce furent des Parisiens qui gagnèrent ce championnat, c'est un authentique Valentinois, M. Joseph Serment, 47, rue Paul-Bert, qui remporta la palme des cruciverbistes.

Gageons qu'il est aussi l'un des champions de son quartier... à la pétanque !...

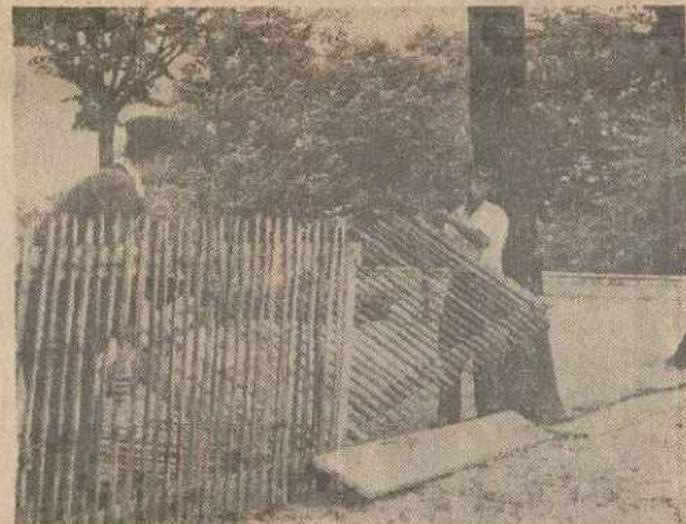
S. F.

LES MOTS CROISÉS

Voici à titre documentaire, la composition de la grille-type :

Horizontalement : 1. Trafiquées ; 2. Ru - Pe ; 3. Bip - Lira ; 4. Tutelle - V. T. ; 5. Alterio - Sit ; 6. Sentier ; 7. Do - Gun ; 8. Pétanqueurs ; 9. All - Nuées ; 10. Bordée - Le ; 11. On - Li - Ra.

Verticalement : I. Tri - As - Pabo ; II. Ru - Ti - Melon ; III. Buts - Tir ; IV. Fuite - Da - De ; V. Personne ; VI. q. q. - Lie - Quel ; VII. Longue ; VIII. Le - Tuées ; IX. Epi - Sinus ; X. Servie - La ; XI. Attristés.



Le démontage de l'installation mise en place pour le championnat a commencé par les barrières de bois. Les tribunes ne viendront qu'ensuite.

finaliste du championnat de France de pétanque

Le dernier week-end a vu l'exploit de la triplette junior de la Pétanque des Halles qui, à Valence, s'est qualifiée pour la finale du championnat de France.

Dès samedi se déroulait le brassage des poules de 4 qui virent les juniors Calais, Pouydesseau et Bernes sortir en tête, après avoir battue l'équipe du Centre. Qualifiés en huitième de finale contre l'Île-de-France, ils firent passer un frisson à leurs admirateurs lors du quart de finale contre les Hautes-Pyrénées, où menés par 11 à 1, ils terminèrent finalement par 13 à 12 et boules en main. Ils devaient se surpasser en demi-finale où ils

s'offrirent le luxe de faire « embrasser Fanny » à l'équipe du Languedoc (15-0).

Malheureusement, en finale, devant une triplette du Centre mordante et sportive, ils devaient succomber par un score difficilement explicable (fatigue ? Trac ?) de 18 à 4.

Mais le résultat est déjà plus qu'honorable, lorsque l'on songe qu'une équipe lot-et-garonnaise a été finaliste du championnat de France. Si bien que lorsque lundi soir, Calais, Pouydesseau et Bernes sont retournés dans la grande famille de la Pétanque des Halles, ils y ont été fêtés comme de grands champions, qui ont eu le courage, l'adresse et la force de faire flotter les couleurs lot-et-garonnaises, et de prouver ainsi la place de valeur que ce sport occupe au bord de la Garonne.

Puisse leur exemple être suivi de beaucoup d'autres ?

La Pétanque des Halles a fêté ses trois enf



Les juniors Sidney, Carbonnier et Garcia font triompher les couleurs auvergnates

De notre envoyé spécial : P. CHIRAT. — En première catégorie, ainsi que nous l'avions laissé prévoir, la tâche de Moulin et de Tetry fut rendue très difficile par la valeur de leurs adversaires.

Tetry perdit à la première phase des poules, face à Clichier, du Vaucluse, et à la seconde, devant Diaz (P.-O.), se trouvant ainsi définitivement éliminé.

Quant à Moulin, malheureux à la première devant Reynaud (Var), il est battu à la seconde devant Sapiotti (Marseille), avant de prendre, au repêchage, sur Reynaud, une brillante revanche, confirmant ainsi nos pronostics.

Gagnant d'office contre Cadraze, il fournissait malheureusement une partie décevante en huitième de finale.

EN DEUXIEME CATEGORIE

Faury et Sauron ne sortant pas des poules, bien que le président fondateur du Comité du Centre

joue les repêchages et perd après avoir eu la gagne en main, à 12-6.

Nos espoirs se reportaient évidemment sur le Vichyssois Petit. Battu par Sauro, du Tarn, à 1, alors que, dès la première partie, il aurait dû l'éliminer, la chance n'était pas avec lui et il voyait s'envoler toutes ses chances.

Quant à Ajas, il fournit dans les poules une partie remarquable face à Coste, qu'il a battu à 2.

Il est bien évident que, en première comme en deuxième catégorie, nous ne pouvions jouer les premiers rôles.

LA PROGRESSION VICTORIEUSE DE SIDNEY, CARBONNIER ET GARCIA

En catégorie juniors, il était merveilleux de voir la souplesse de Sidney, Garcia et Carbonnier après leur faux pas où il avaient perdu à 5 devant Gallet (Lot-et-Garonne).

Durand fit 2 points à la seconde partie. Azamard (Haute-Garonne), 7 au repêchage.

Gagnant d'office à la partie de cadrage, il laissait Sigueroa (Oran) à 1 en huitième de finale.

Opposés à l'équipe Lataste, de la Gironde, en quart de finale, les juniors de Sidney ont confirmé leurs excellentes parties du samedi.

Après un début laborieux, marqué par quatre boules perdues de Sidney, les Auvergnats sont rapidement menés : 4 à 6.

Une nouvelle défaillance de Garcia, au point, permet aux Girondins d'ajouter deux nouveaux points et de mener 8 à 4, puis 10 à 4, malgré un carreau et une frappe de Sidney.

Sentant alors le danger, Sidney demande à Carbonnier de prendre le point en premier. Ce changement s'avère bénéfique pour les juniors auvergnats. En effet, Sidney, grâce à deux belles frappes, garde deux points et n'est plus mené que par 10 à 8.

Une nouvelle action brillante de Garcia l'amène à 12 et laisse entrevoir une victoire de nos représentants.

Par la suite, les Girondins baissant de rythme, seront une proie facile pour Sidney qui, sans aucune difficulté, s'imposera définitivement par 15 à 10.

UNE FINALE AVANT LA LETTRE...

Les malheurs des tirages ont



Quelques heures avant la finale, les trois jeunes joueurs de la Pétanque Liberté, à Clermont, Carbonnier, Sidney et Garcia (de gauche à droite), qui devaient brillamment s'octroyer le titre de champion de France juniors, paraissent extrêmement détendus et confiants.

opposé l'équipe Pardon à Sidney, alors que Gallet, du Lot-et-Garonne, était opposé à Parayre, du Lot-et-Garonne, en une autre demi-finale.

Sidney, toujours brillant, permit à son équipe de limiter les dégâts, sentant que les Marseillais jouaient selon leur valeur.

Mais, par la suite, les actions de Garcia, puis de Carbonnier, permettent à nos représentants de se détacher insensiblement.

Nous notions au score : 4-5, 8-5, 10-5 et, malgré deux jolis carreaux à l'actif de Sidney : 12 à 5, avant que par une dernière mène irrésistible de Sidney et Garcia, les Auvergnats, dans un enthousiasme indescriptible, se hissent à la finale de ce XIII^e championnat de France de pétanque.

Nous nous plaignions à signaler que, confirmant les pronostics, l'équipe de Sidney s'est avérée peut-être la meilleure du championnat de France. Elle a fait l'émerveillement des spectateurs et des spécialistes de ce jeu typiquement provençal, par son calme et sa façon de jouer.

...ET UNE SUPER-FINALE

D'emblée, la taille minuscule de Sidney ou Carbonnier leur donne tous les suffrages. Mais, lorsque Sidney fait deux frappes dans la première mène, c'est porté par 2.000 personnes que nos représentants vont évoluer.

Rapidement, Sidney frappant six boules sur sept ; Carbonnier deux au trois ; et Garcia ne quittant plus le but et les Clermontois mènent 9 à 0. Subissant alors un léger passage à vide, ils encaissent 1 point en deux menes. Mais, merveilleux d'aisance, jouant comme des chevronnés, discutant les coups, ne perdant jamais leur sang-froid, ils se reprennent à temps et ne laisseront, désormais,

aucune chance à leurs adversaires.

Garcia se taille une part légitime de succès, en couvrant le but et lorsque ses adversaires viennent plus près que lui, Sidney frappe la boule.

Quant à Carbonnier, âme peute être de son équipe, il tira, pointa et assura, en le complétant, le succès de ses couleurs.

De 9 à 4, le score monte à 11-4, 13-4, 16-4 ensuite, grâce à un tir merveilleux de Carbonnier, suivi d'un carreau.

A 17-4, Sidney reprend un point très difficile et, enfin, sur un point très près de Garcia, suivi de deux très belles boules de Carbonnier, Sidney frappe le but et glisse le point de la gagne, sous les acclamations d'un public que l'adresse et la gentillesse de nos juniors avaient conquis.

C'est paré du titre de champion de France, comblés de cadeaux, félicités par les hautes autorités de la ville de Valence et de la Fédération, que les juniors rentreront à Clermont-Fd, après avoir été également félicités par les grands joueurs qui ont remporté le titre en première catégorie.

Valence marque une date bénéfique pour le Comité du Centre et pour les présidents Faury et Paul, enfin récompensés de leurs efforts.

LES RESULTATS

PREMIERE CATEGORIE

Reynaud (Var) bat Moulin, 13 à 8 ; Clichier (Vaucluse) bat Tetry, 13 à 2.

Deuxième partie : Moulin bat Sasiotto (Marseille), 13 à 2 ; Viaz Kbat Tetry, 13 à 6.

Repêchage : Moulin bat Reynaud, 13 à 6.

Huitième de finale : Vidal (Toulouse) bat Moulin, 13 à 0.

Demi-finales. — Arma bat Védal, 15 à 11 ; Audinian bat Caisson, 15 à 11.

Finale. — Arma (Paris) bat Audinian (Marseille), 18 à 15.

DEUXIEME CATEGORIE

Première partie : Ajas bat Coste (P.-O.), 13 à 2 ; Sandro bat Petit, 13 à 4 ; Faury bat Roussel (Lot-et-Garonne), 13 à 11 ; Vubaret bat Sauron, 13 à 11.

Deuxième partie : Muzarelli (Hte-Savoie) bat Ajas, 13 à 4 ; Artes (Oran) bat Faury, 13 à 6 ; Petit bat Saivre (Landes), 13 à 4 ; Sauron gagne d'office.

Repêchage : Petit bat Sauro, 13 à 1 ; Jaumes bat Faury, 13 à 12 ; Truquet bat Sauron, 13 à 6.

Partie de cadrage : Varennes (P.-O.) bat Petit, 13 à 4 ; Richard bat Ajas, 13 à 8.

Demi-finales. — Roustant (Marseille) bat Gléreau (Avignon), 15 à 4 ; Brouillet (Landes) bat Lesgoude (Gironde), 15 à 7.

Finale. — Roustant bat Brouillet, 18 à 17.

CATEGORIE JUNIORS

Première partie : Callet (Lot-et-Garonne) bat Sidney, 13 à 5.

Deuxième partie : Sidney bat Durand (Aveyron), 13 à 2.

Repêchage : Sidney bat Azamard (Haute-Garonne), 13 à 7.

Huitième de finale : Sidney bat Sigueroa (Oran), 13 à 1.

Quarts de finale. — Pardon (Bouches-du-Rhône) bat Pin (Savoie), 13 à 8 ; Callet (Lot-et-Garonne) bat Stocke (Hautes-Pyrénées), 13 à 12 ; Parayre (Languedoc) bat Meillac (Bouches-du-Rhône), 13 à 7 ; Sidney (Centre) bat Lataste (Gironde), 13 à 10.

Demi-finales. — Callet bat Parayre, 15 à 0 ; Sidney bat Pardon, 15 à 10.

Finale. — Sidney bat Callet (Lot-et-Garonne), 15 à 4.

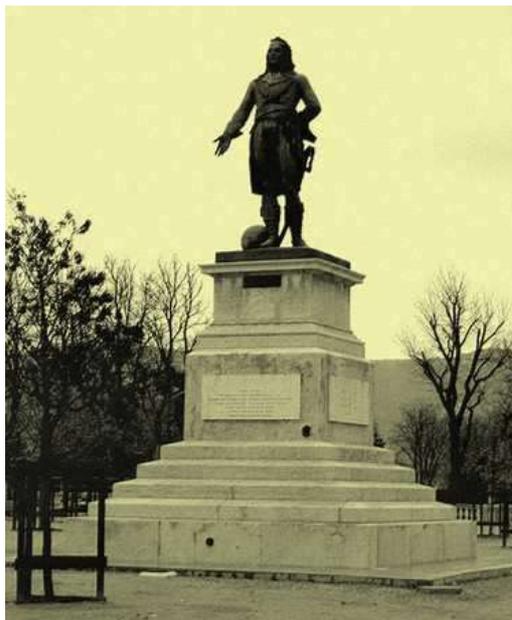
Moyenne des tireurs : Sidney, 14 sur 17, 4 carreaux ; Carbonnier, 6 sur 8, 3 carreaux.

*Avec mes
remerciements
pour votre travail
de recherche.*

Docteur Sidney GÉRARD
12 PEDIATRE CONVULSIONNE
74, Rue Fontgèrre
63000 CLERMONT-FERRAND
63 1 01703 5 0 1 24 2

et 36, Rue A. Sigley

13^{ème} Championnat de France Triplette senior pétanque en 1958 à Valence



La statue du général Jean-Etienne Vachier, érigée sur le Champ de Mars à Valence, où s'est déroulé ce Championnat

Ce **Championnat de France Triplette senior**, s'est déroulé à Valence (26) en 1958.

C'est sur le **Champ de Mars** de Valence qu'a eu lieu cette compétition le week-end des 5 et 6 juillet 1958. A noter que ce Championnat comme les 2 années précédentes, a été scindé en 2 catégories et s'est déroulé en même temps et sur le même site que celui des juniors Triplette.

La ville de Valence et le Président du Comité Drôme-Ardèche M. **Emile Amiel**, en sont déjà à leur 2^{ème} organisation d'un Championnat de France à pétanque, après ceux de 1949. A noter qu'Emile Amiel est le **Président-fondateur** de ce comité Drôme-Ardèche le 22 mars 1947 et qu'après ce Championnat de France en 1958, ces 2 CD allaient devenir autonomes CD07 et CD26.



M. Emile Amiel, Président-fondateur du CD de Drôme-Ardèche en 1947



Une vue des parties, durant ce Championnat, au pied de la statue Championnet, du Champ de Mars
Photo : joueur présent

1ère CATEGORIE

34 Triplettes (issues de 16 CD) étaient présentes pour ce Championnat en 1ère catégorie, qui s'est déroulé pour la toute 1ère fois en poules.

Quelques **Triplettes favorites** de ce Championnat à Valence en 1958 en 1ère catégorie :

Caisson (06), Aidinian, Cantarel, Pisapia, Magnani (tenant titre du 13), Vidal (31), Gimenez (33), Matallana (30), Ramel, Vedel (34), Arama (75), Micheletto (82), Roggéro (83)...

Les **tenants du titre 1957 du (13)** : Magnani Triestino, Amiel Marcel, Bezza François (Les Zan-Zan à Marseille) se sont inclinés en 1/4 de finale face à la Triplette Languedocienne de Vedel Joseph (34).

Résultats à partir des 1/8 de finale :

1/8 de finale :

- Arama (75) bat Guerrier Jean, Munoz Jacques, Abellaneda José (S-C Béziers-34) 13 à 5
- Chaldjian (13) bat Roggéro Marius, Labadie Pierre, Mazzone Pierre (C-B Toulonnais à Toulon-83) 13 à 7
- Vedel (34) bat Sorabella Jean, Sorabella Gaëtan, Combes Edgar (B-S Birkhadem Birkhadem-Alger) 13 à 2
- Caisson (06) bat Cluchier Fernand, Le Gall Jean, Barthélémy Francis (Boule Carrée Saint-Lazare en Avignon-84) 13 à 8
- Pisapia (13) bat Boni Henri, Cogno Marius, Vincent Paul (Rapid Olympique Cannois à Cannes-06) 13 à 4
- Veillon (09) bat Boudon Pierre, Point Albin, Gueit Auguste (Boule Valréasienne à Valréas-84) 13 à 9
- Magnani (13) bat Ramel Jean, Azuara Pierre, Romero François (Francs Pétanqueurs à Montpellier-34) 13 à 1
- Vidal (31) bat Moulin René, Guillemain Roger, Cour Marcel (Pétanque Moutier à Thiers-63) 13 à 0

1/4 de finale :

- Arama (75) bat Pisapia Albert «*Le Bétonneur*», Yessayan Georges, Osganian Jean (Gazélec à Marseille-13) 13 à 4
- Chaldjian (13) bat Veillon Charles, Arnaud Lucien, Alesina Fernand (Pétanque Appaméenne à Pamiers-09) 13 à 6
- Vedel (34) bat Magnani Triestino «*Le Blond*», Amiel Marcel, Bezza François (Les Zan-Zan à Marseille-13) 13 à 8
- Caisson (06) bat Vidal André, Bourrel Marcel, Rolland Joseph (La Digue Fer à Cheval à Toulouse-31) 13 à 0

1/2 finales :

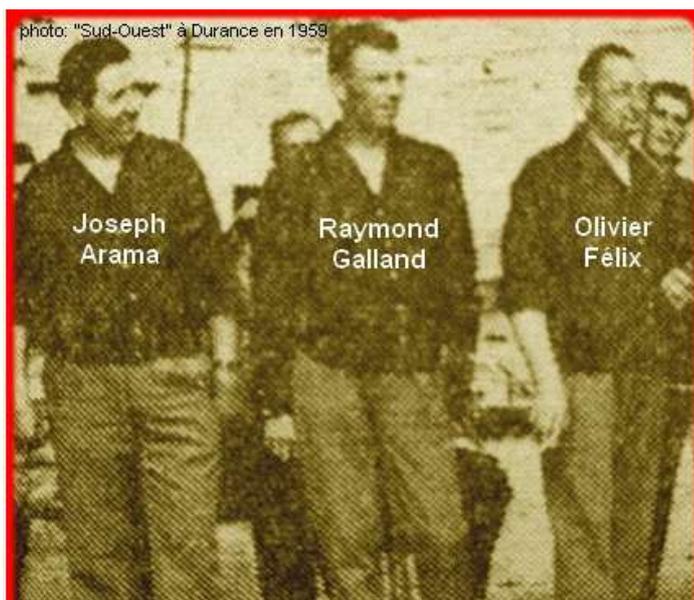
- Arama (75) bat Vedel Joseph, Guy René, Maraval Etienne (Francs Pétanqueurs à Montpellier-34) 15 à 13
- Chaldjian (13) bat Caisson Honoré, Dalmasso Jean, Martin Serge (C-B Mandelieu-la-Napoule-06) 15 à 11

Finale :

 Arama Joseph «*Jo l'Arménien*», Galland Raymond, Olivié Félix (Lou Pitchoun à Paris-75) battent Chaldjian Pierre «*Pierrot l'Arménien*», Manoukian Olivier, Aidinian Henri «*Sardine*» (Pétanque Coq-Oddo à Marseille-13) 18 à 16.

Moyennes de tir de la Finale :

- Arama : 19/25 (4 carreaux)
- Olivié : 7/9 (2 carreaux)
- Manoukian : 9/12 (1 carreau)
- Chaldjian : 2/3.



N° CF	Année	Jour	Nature	N° Catg	Lieu	Dpt	Joueur 1	Joueur 2	Joueur 3	Département	N°	Ville	Club	Résultats
31	1958	05/07	3S	13	Valence	26	ARAMA Joseph	GALLAND Raymond	OLIVIE Félix	Ile-de-France	75	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur
31	1958	05/07	3S	13	Valence	26	CHALDJIAN Pierre	MANOUKIAN Olivier	AIDINIAN Henri	Bouches-du-Rhône	13	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale

Poules																	
									Centre	3	TATRI Henri	RONDEPIERRE Germain	BERNADOT Julien	Vichy	Pétanque Vichyssoise	Poule	
									Aude-Ariège	11	CHIERICI Ange	MOUYSET Louis (père)	TABART Gustave	Narbonne	Pigalle Pétanque	Poule	
									Aude-Ariège	11	TIMOREAU Maurice	FIGUET Robert	FOURNIER Jean	Carcassonne	Stade Carcassonnais	Poule	
									Bouches-du-Rhône	13	GILLOUX Pierre	CANTAREL Jean	VIAN Elie	Aix-en-Provence	Boule Orbitelle	Poule	
									Bouches-du-Rhône	13	SAFFIOTI Joseph	DI-CICCO Charles	KOROL Edouard	Marseille	Les Perroquets	Poule	
									Bouches-du-Rhône	13	TASSONE Emile	SAPIENZA Antonin	RECLIN Edmond	Marseille	Les Bleus	Poule	
									Drôme-Ardèche	26	REYNAUD André (26)	VIGUIER Paul (26)	LAROCHE René	Romans-sur-Isère	Pétanque Romans-Péageois	Poule	
									Drôme-Ardèche	26	ROUX Edmond	DURAND Pierre (26-1)	VAGANAY Maurice	Valence	Pétanque du Valence Sportif	Poule	
									Gard-Lozère	30	VALLY Lucien	PELLEGRIN Joseph	MATALLANA Antoine	Calvisson	Boule Calvissonnaise	Poule	
									Haute-Garonne	31	BASTIEN Claude	MAILLE Charles	BARATAUD Jean	Toulouse	T-O-A-C	Poule	
									Gironde	33	LAFON Gérard (33)	CAUBIT René	LAGREOULE Marcel	La Teste	Pétanque Cap-Landaise	Poule	
									Gironde	33	SANCHEZ Simon	GIMENEZ Michel (33)	DUBERTRAND Georges	Bordeaux	Olympique Bordelais	Poule	
									Gironde	33	VALETTE Jean (33)	NIETO Lucien	CAMOU Gilbert	Bordeaux	Henri IV	Poule	
									Lot-et-Garonne	47	ARCAS Gilbert	BROCCOLATO Itulo	BELLANDI Guillaume	Nérac	Pétanque Néracaise	Poule	
									Tarn-et-Garonne	82	MICHELETTO Dominique	BAUER Emile (82)	TEJEDOR Mariano	Montauban	Pétanque Sans-Souci Montauban	Poule	
									Var	83	RAYNAUD Etienne	FADAS Louis	RINERO Baptistin	Toulon	Boule de Besagne	Poule	
Cadrages																	
Hérault	34	VEDEL Joseph	GUY René	MARAVAL Etienne	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13	Pyrénées-Orientales	66	DIAZ Jean (66)	BONAL Georges	GAMERO Antoine	Perpignan	J-P Perpignan	Cadrage	7
Vaucluse	84	BOUDON Pierre	POINT Albin	GUEIT Auguste	Valréas	Boule Valréasienne	1/8 de finale	13	Pyrénées-Orientales	66	VIDAL Pierre (66)	PAGES Albert	SANMARTI Etienne	Perpignan	J-P Perpignan	Cadrage	7
1/8 de finale																	
Ile-de-France	75	ARAMA Joseph	GALLAND Raymond	OLIVIE Félix	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur	13	Hérault	34	GUERRIER Jean	MUNOZ Jacques (999)	ABELLANEDA José	Béziers	S-C Béziers	1/8 de finale	5
Bouches-du-Rhône	13	CHALDJIAN Pierre	MANOUKIAN Olivier	AIDINIAN Henri	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale	13	Var	83	ROGGERO Marius	LABADIE Pierre (83)	MAZZONE Pierre	Toulon	C-B Toulonnais	1/8 de finale	7
Hérault	34	VEDEL Joseph	GUY René	MARAVAL Etienne	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13	Alger	999	SORABELLA Jean	SORABELLA Gaëtan	COMBES Edgar	Birkhadem	B-S Birkhadem	1/8 de finale	2
Alpes-Maritimes	6	CAISSON Honoré	DALMASSO Jean (06-1)	MARTIN Serge (06)	Mandelieu-la-Napoule	C-B Mandelieu-la-Napoule	1/2 finale	13	Vaucluse	84	CLUCHIER Fernand	LE GALL Jean	BARTHELEMY Francis	Avignon	Boule Carrée Saint-Lazare	1/8 de finale	8
Bouches-du-Rhône	13	PISAPIA Albert	YESSAYAN Georges	OSGANIAN Jean	Marseille	Gazélec Marseille	1/4 de finale	13	Alpes-Maritimes	6	BONI Henri	COGNO Marius	VINCENT Paul	Cannes	Rapid Olympique Cannois	1/8 de finale	4
Aude-Ariège	9	VEILLON Charles	ARNAUD Lucien	ALESINA Fernand	Pamiers	Pétanque Appaméenne	1/4 de finale	13	Vaucluse	84	BOUDON Pierre	POINT Albin	GUEIT Auguste	Valréas	Boule Valréasienne	1/8 de finale	9
Bouches-du-Rhône	13	MAGNANI Triestino	AMIEL Marcel	BEZZA François	Marseille	Les Zan-Zan	1/4 de finale	13	Hérault	34	RAMEL Jean	AZUARA Pierre	ROMERO François	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/8 de finale	1
Haute-Garonne	31	VIDAL André (31)	BOURREL Marcel	ROLLAND Joseph	Toulouse	La Digue Fer à Cheval	1/4 de finale	13	Centre	63	MOULIN René (63)	GUILLEMAIN Roger	COUR Marcel	Thiers	Pétanque Moutier	1/8 de finale	0
1/4 de finale																	
Ile-de-France	75	ARAMA Joseph	GALLAND Raymond	OLIVIE Félix	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur	13	Bouches-du-Rhône	13	PISAPIA Albert	YESSAYAN Georges	OSGANIAN Jean	Marseille	Gazélec Marseille	1/4 de finale	4
Bouches-du-Rhône	13	CHALDJIAN Pierre	MANOUKIAN Olivier	AIDINIAN Henri	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale	13	Aude-Ariège	9	VEILLON Charles	ARNAUD Lucien	ALESINA Fernand	Pamiers	Pétanque Appaméenne	1/4 de finale	6
Hérault	34	VEDEL Joseph	GUY René	MARAVAL Etienne	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13	Bouches-du-Rhône	13	MAGNANI Triestino	AMIEL Marcel	BEZZA François	Marseille	Les Zan-Zan	1/4 de finale	8
Alpes-Maritimes	6	CAISSON Honoré	DALMASSO Jean (06-1)	MARTIN Serge (06)	Mandelieu-la-Napoule	C-B Mandelieu-la-Napoule	1/2 finale	13	Haute-Garonne	31	VIDAL André (31)	BOURREL Marcel	ROLLAND Joseph	Toulouse	La Digue Fer à Cheval	1/4 de finale	0
1/2 finale																	
Ile-de-France	75	ARAMA Joseph	GALLAND Raymond	OLIVIE Félix	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur	15	Hérault	34	VEDEL Joseph	GUY René	MARAVAL Etienne	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13
Bouches-du-Rhône	13	CHALDJIAN Pierre	MANOUKIAN Olivier	AIDINIAN Henri	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale	15	Alpes-Maritimes	6	CAISSON Honoré	DALMASSO Jean (06-1)	MARTIN Serge (06)	Mandelieu-la-Napoule	C-B Mandelieu-la-Napoule	1/2 finale	11
Finale																	
Ile-de-France	75	ARAMA Joseph	GALLAND Raymond	OLIVIE Félix	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur	18	Bouches-du-Rhône	13	CHALDJIAN Pierre	MANOUKIAN Olivier	AIDINIAN Henri	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale	16